L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 2 AVRIL 1855.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & COMP.
Editeurs-Propriétaires:
G. F. WEISSE. N. DUFOUR.
E. DUVERGER. S. HARBY.
No 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 2 AVRIL.

COUR SUPRÊME.

ÉLECTION D'UN JUGE.

Le premier district judiciaire, composé de Plaquemine, de St Bernard et de toute cette partie de la Nlle-Orléans qui s'étend depuis la limite inférieure de la ville jusqu'à la rue Julie, doit élire aujourd'hui un juge de la Cour Suprême. Nous regretterions que les électeurs se montrassent indifférents, car si c'est toujours pour eux un devoir de voter, l'abstention deviendrait presque criminelle dans une circonstance aussi grave que celle-ci. La Cour Suprême est l'arbitre de nos fortunes, le tribunal qui prononce en dernier ressort sur les questions qui touchent à nos intérêts les plus chers, celui auquel appel est interjeté dans les procès criminels. C'est incontestablement le premier pouvoir de l'Etat, si l'on considère la portée de ses décisions, et puisque les votans se portent en masse aux polls quand il s'agit de l'élection d'un gouverneur, il serait extraordinaire que celle d'un juge de la Cour Suprême ne pût triompher de leur apathie. Il est d'ailleurs extrêmement important que le premier tribunal de l'Etat se compose d'hommes éclairés, intelligens, expérimentés, de jurisconsultes éminens et qui ont depuis longtemps fait leurs preuves. Si le plus grand nombre des électeurs n'exerçaient pas le privilége que leur accorde la constitution de désigner eux-mêmes leurs juges, il serait au pouvoir d'une minorité peu scrupuleuse de confier les plus hautes fonctions judiciaires à des hommes sans valeur et sans moralité.

Dans le cas actuel ce ne serait guerre possible, à la vérité car les deux candidats sont également honorables et doués de toutes les qualités qu'on peut exiger d'un magistrat. M. Kennedy présidait il y a trois ans la 3e Cour de District, et le barreau comme le public n'ont qu'à se louer de la rectitude de son jugement et de sa complète impartialité.

Quant au juge Buchanan, c'est un de nos plus anciens magistrats et sa réputation de profond légiste est depuis longtemps établie. On se prend à regretter que la magistrature ne soit pas inamovible quand on voit des hommes de la valeur de M. Buchanan exposés périodiquement à perdre leur emploi. Pour encourager les hommes de science et d'une valeur réelle à embrasser la magistrature, il faut que le peuple, appelé de temps en temps à les réélire, les maintienne dans leurs fonctions. Si cette garantie ne leur est pas donnée, ils refuseront naturellement de s'engager dans une carrière aussi laborieuse et aussi pénible. Que deviendraient-ils en perdant leurs charges? Les meilleurs juges ne font souvent que de médiocres avocats, et une clientèle d'ailleurs ne s'improvise pas. Nous croyons donc qu'il est sage de maintenir dans leurs fonctions les juges qui ont su remplir leurs devoirs et qui ont donné des preuves d'intelligence et de capacité. L'expérience est lente à acquérir et le peuple aurait tort de destituer ceux qui la possèdent.

M Buchanan était un de nos meilleurs juges longtemps avant que notre système judiciaire fut modifié par la nouvelle constitution. Il a été élu, il y a deux ans, juge de la Cour Suprême. Tous les deux ans, un des quatre juges associés doit être réélu, et le sort a décidé que M Buchanan serait le premier à subir cette épreuve. S'il en sort triomphant, la Cour Suprême possédera en lui un juge plein de lumières et d'intelligence.

Espagne et Cuba.

Nous lisons ce qui suit dans les dépêches reçues par le *Picayune*:

« La correspondance de Madrid des journaux de Londres annonce que le gouvernement espagnol a reçu du général Concha, capitaine général de Cuba, des communications confidentielles dans lesquelles il exprime les craintes que lui inspire l'état actuel de l'île. Il recommande, dit-on, de faire d'importantes concessions à la colonie, et surtout de lui accorder le privilége d'être représentée dans les Cortès. On ajoute qu'il aurait déclaré au gouvernement que l'émancipation des esclaves causerait le plus grand préjudice au pays. Ce serait, dit-il, une mesure fatale dont l'un des effets serait de porter l'île à demander au gouvernement américain de la recevoir dans l'Union. Le général Concha aurait en outre déclaré que si la métropole ne fait pas droit aux demandes des Cubains en leur accordant certains priviléges, comme ceux par exemple qu'il sollicite pour eux, vingt mille hommes ne suffiront pas pour maintenir Cuba sous la domination de l'Espagne »

HAVANE.

Le steamer *Isabel* a apporté à Charleston des nouvelles de la Havane jusqu'au 25 mars. Nous avons sous les yeux une lettre adressée au *Charleston Courier* que le corps de Pinto n'est resté exposé que trois heures, au lieu de douze, à cause du mécontentement auquel a donné lieu l'exécution. Les Espagnols résidant à la Havane avaient fait les plus grands efforts pour sauver le malheureux Pinto, mais le capitaine-général s'est montré inflexible.

Voici les numéros qui ont gagné les principaux prix au dernier tirage de la loterie de la Havane: Nos 6,464, $100,000; 16,678, $50,000; 19,976, $20,000; 2,159, $10,000; 2,257, $5,000; [illegible], $2,000; 14,242, $2,000; 19,548, $2,000; 5,935, $1,000; 17,078, $1,000.

LETTRE INTERESSANTE.

Un étranger de distinction résidant à la Nlle-Orléans a reçu de St Petersbourg une lettre dont il a eu l'obligeance de nous communiquer quelques passages. On verra qu'on s'attendait depuis quelque temps à la mort du czar. L'auteur de la lettre occupe lui-même une haute position à la cour de Russie.

St Petersbourg,—février 1855.

« Avant que cette lettre vous parvienne, vous aurez probablement reçu la nouvelle d'une catastrophe qui répandra le deuil dans toute la Russie, car la mort d'un pareil homme est un coup qui ne frappe pas seulement son propre pays mais qui aura du retentissement dans tout le monde. Dans ma dernière lettre je n'ai pas osé vous dire ouvertement ce à quoi nous nous attendions journellement, car nous ne voulions pas habituer notre cœur à une idée qu'il repoussait. Les derniers jours de notre czar formeront un siècle dans l'histoire de la Russie et ne seront jamais oubliés par ceux qui en auront été témoins. Ne croyez pas que Nicolas ait jamais été courroucé contre ses ennemis. Il a toujours, au contraire, envisagé avec la plus grande impartialité la situation actuelle des différentes puissances européennes et a prédit ce qu'elles deviendraient dans l'avenir.

» L'Angleterre, dit-il, a atteint le faîte de sa « puissance; elle ne peut que s'y maintenir ou « en descendre. Il n'y a pas pour elle de moyen « terme. Une seule chose peut la sauver, le libre aveu du gouvernement et de l'aristocratie « qu'ils ont trompé le peuple et que la couronne « ne peut plus conserver son pouvoir. Il faut « qu'ils engagent le peuple à se lever en masse « pour sauver l'honneur et maintenir l'indépendance du pays. Mais l'aristocratie corrompue « de l'Angleterre fera-t-elle cette concession, qui, « dans les circonstances actuelles, serait le salut « de la Grande Bretagne?

» Quant au gouvernement français, il ne peut « se maintenir que par le mensonge. Que « l'empereur dise à ses sujets qu'il gouverne ou « influence les affaires de toute l'Europe, que « pas un coup de canon ne peut être tiré sans sa « permission et que la France est la première « puissance de l'Europe:—une seule secousse, « un seul discours d'un démagogue peut le renverser et obscurcir à jamais l'étoile de Napoléon. Il a refusé la main que je lui offrais. Il « veut tirer vengeance de Moscou et de Ste « Hélène: il a commencé par la Russie. Homme à courte vue, qui cherche à se venger sur « les enfans des fautes de leurs pères.

» Quant à l'Allemagne, à l'Autriche et à la « Prusse, qui n'existeraient pas à cette heure si « je ne les avais sauvées lorsqu'elles rampèrent « à mes pieds il y a dix ans, elles croient pouvoir se fortifier au milieu de la terrible lutte « où sont engagées les autres puissances de l'Europe. Mais elles n'ont été jusqu'ici et ne seront jamais que des Etats secondaires, des « satrapes n'exerçant d'autorité que par la grâce « de ma maison ou avec la permission des puissances occidentales. Cependant il me reste « une consolation au milieu de l'ingratitude « dont je suis témoin, c'est la silencieuse « sympathie de ce peuple magnanime qui habite « les rivages opposés de l'Atlantique et dans le « cœur duquel la lutte que je soutiens contre « l'Europe trouve un écho. Je n'ai jamais oublié le moindre service qu'a pu me rendre le « plus obscur de mes sujets. Que mes enfans « n'oublient donc jamais ce que nous devons à « l'Amérique, et si un jour l'Union est menacée, « qu'elle trouve une fidèle alliée dans ma famille »

» J'ai pensé, mon ami, que je vous ferais plaisir en répétant le langage tenu par l'empereur par ce que vous vivez en ce moment parmi les Américains et que vos sympathies vous lient à eux. C'est à l'heure du danger que l'on apprend à connaître ses véritables amis, et vous pouvez être certain que tant qu'un Romanoff occupera le trône de Russie, les Etats américains auront en lui un ami.

» Dans ma prochaine, je vous donnerai des nouvelles de la guerre. Laissez-moi seulement vous dire que sous Alexandre elle sera poussée, si c'est possible, avec une nouvelle vigueur, car celui-ci n'est pas homme à abandonner une seule des conditions posées par son glorieux père. »

CONCESSIONS DE TERRE.—M. PECK, 79, rue St. Charles, dans un avis inséré plus loin, engage les soldats, volontaires, etc., qui ont obtenu leurs certificats par son entremise, à s'adresser de nouveau à lui pour faire reconnaître la validité de leurs réclamations et obtenir les terres auxquelles ils ont droit.

M. Soulé.

Nous lisons dans le *Progrès* de New-York:

L'ex-ambassadeur en Espagne a mis dans toute sa conduite, depuis son retour, une réserve qui a prêté à des interprétations peu bienveillantes de la part de certains organes de la publicité. L'un de nos confrères de New-York, le *Times*, a attribué son silence à la crainte qu'il aurait de voir publier par la Secrétairerie d'Etat des lettres reçues de M. Perry, le secrétaire de la légation à Madrid, ces lettres sans doute étant d'une nature compromettante pour l'ambassadeur lui-même. Voilà ce que laissait entendre le *Times* en termes couverts, mais pourtant assez clairs, pour qu'une juste susceptibilité s'en émût. M. Soulé cependant n'en tint pas compte, et il n'a pris la parole que lorsque l'article du *Times* eût été reproduit par le *National Intelligencer* de Washington. Voici la fin de la lettre que M. Soulé a cru devoir adresser aux éditeurs de ce dernier journal:

« L'article du *Times* affirme que ma réserve et ma discrétion depuis mon retour à Washington, n'ont pu être amenées que par la crainte de voir soumettre au public la susdite correspondance; et vous, messieurs, non seulement vous semblez endosser cette assertion, mais chercher à la rendre encore plus significative, par la remarque que l'histoire racontée dans l'article du *Times* « possède trop d'intérêt pour que vous ne la donniez point à vos lecteurs; car, bien qu'elle n'ait peut-être pour but qu'une mystification, de nouvelles lumières pourront être prochainement jetées sur ce sujet »

« J'aurais cru, messieurs, que votre coup d'œil, si perçant d'ordinaire, ne se serait pas laissé obscurcir par le brouillard de cette narration, attendu que j'ai quelque raison de croire que, longtemps avant le récit du *Times*, vous aviez pu voir les correspondances auxquelles il est fait allusion. Leur lecture aura dû vous convaincre que je ne pouvais avoir la moindre objection à ce qu'elles fussent exposées aux regards du public. En tout temps vous étiez sûrs d'obtenir mon autorisation pour les donner en entier à vos lecteurs.

« S'il est vrai que, dans mon secrétaire de légation, dans l'homme même que j'avais pris en affection, bien qu'il n'appartînt pas à ma foi politique, j'avais un espion et un traître, ce n'est certes pas moi qui aurai à souffrir si le monde apprend comment il conduisait son infâme commerce.

« Veuillez insérer cette lettre et me croire, etc.

« PIERRE SOULÉ. »

ST-LOUIS.—Les whigs à St-Louis ont désigné M. JOHN HOGAN comme leur candidat à la place de maire.

BENEFICE DE M. RUFFIER.—Les anciens directeurs des bals masqués de société qui ont eu lieu récemment au théâtre d'Orléans, organisent, pour le 13 de ce mois, un grand bal au bénéfice de M. Ruffier. M. Boudousquié a mis généreusement le théâtre à la disposition des directeurs. Le bal sera, nous assure-t-on, un des plus brillans de la saison. M. Ruffier, l'habile directeur de nos fêtes, aura sans doute lieu d'être satisfait de celle qu'on lui prépare.

TABLEAUX BUNYAN.—Le panorama de Bunyan sera enlevé d'ici à une semaine, de la salle de l'Armory. Avis aux retardataires. Il y aura deux séances par jour, la première à 1 heure de l'après-midi, et la seconde à 7 heures et demie du soir. Le panorama dont il s'agit est la traduction sur la toile de la magnifique allégorie religieuse de Bunyan. Il se compose de soixante tableaux qui passent successivement sous les yeux des spectateurs.

ENROLEMENT AUX ETATS-UNIS.—Le gouvernement anglais enrôle en ce moment des soldats dans le monde entier. Ses agens sont disséminés en Allemagne, en Suisse, en Italie et en France. Il paraît cependant que le recrutement ne s'y fait pas très rapidement, car les agens en question ont traversé l'Atlantique et sont maintenant à l'œuvre à New-York. Voici à ce sujet ce que nous lisons dans le *Progrès*:

« Le recrutement pour l'armée britannique se poursuit, dit-on, ici avec une assez grande activité. Quatre-vingts hommes auraient déjà été expédiés au Canada, pour de là être envoyés en Crimée. On fait dire à l'agent anglais qu'il pourrait recruter cinq cents hommes en une semaine à New-York, s'il avait les moyens de les embarquer pour le Canada. Tout irait donc bien jusqu'ici; mais voilà que l'on soulève la question des devoirs de la neutralité, et le *Herald* d'hier matin demandait: Où est le ministre russe?

Nous lisons aussi dans le *Courrier des Etats-Unis*:

La nouvelle que des enrôlemens pour le compte de l'armée anglaise se poursuivaient à New-York, a causé une certaine sensation que voudrait exploiter la presse russophile. Elle en sera, toutefois, pour ses frais. Le gouvernement britannique a eu soin, en effet, de rester dans les limites de son droit et de la légalité américaine. Ses agents n'acceptent et ne signent aucun engagement; ils se bornent à fournir, aux individus qui manifestent l'intention de s'engager, les moyens de se transporter dans la Nouvelle-Ecosse, où est établi le quartier-général de recrutement. Il n'y a rien là dont puisse prendre ombrage la neutralité même la plus loyale et la plus susceptible, et c'est en vain que certains journaux cherchent à éveiller la sollicitude publique et l'attention des autorités judiciaires fédérales.

Nous pourrions ajouter que ces mêmes journaux auraient eu depuis longtemps—s'ils l'avaient voulu—occasion de déployer cette vigilance anxieuse, à propos d'engagemens et de contrats de plus d'un genre négociés journellement autour d'eux par les agents russes. Mais il est des faiblesses que nous savons pardonner.

☞La vente de propriétés foncières appartenant à la Nlle Orléans, sera continuée et terminée aujourd'hui, à midi à l'Arcade de Banks. Il y a encore soixante terrains à vendre situés dans le Troisième District, y compris l'ancienne maison de ville [illegible] dans le Quatrième District comprennent quatorze terrains de prix, pour bâtir.

La vente faite samedi par les encanteurs MM. J. A. Beard & May, s'élève à $63,250.

CHRONIQUE LOCALE.

PREMIERE COUR DE DISTRICT — SENTENCES.—Edward C. English, qui s'est reconnu coupable de bigamie, a été condamné à deux ans de prison et à une amende d'une piastre.

John Woodward, pour avoir assommé un homme dans la rue Poydras, six mois de prison.

François Dupré, vol, deux ans de travaux forcés.

Le jury a déclaré James Brown coupable d'avoir tenté d'introduire la main dans la poche de William Corbett, sur la place Lafayette.

E. Falvey, propriétaire d'un café, a été déclaré coupable d'avoir débité des liqueurs à des esclaves.

RAPPORT DU GRAND JURI.—Nous publions plus bas un résumé du rapport que le Grand Jury a présenté, samedi, par l'intermédiaire de son président, à l'honorable J. B. Robertson, juge de la Première Cour de District. Ce document a le mérite de n'être pas aussi long que ses devanciers.

Le Grand Juri a visité les cachots des différents districts, il les a trouvés tous en bon état, à l'exception de celui du Premier District, qui est le trou le plus dégoûtant qu'on puisse voir.

Les geoles de police et les prisons de paroisse, surtout celle que dirige M. Powers, sont bien tenues.

Les hommes qui sont dans la maison de travail étant robustes, pourraient être employés à un travail plus rude et plus profitable que celui qu'ils font. Cette mesure diminuerait le nombre de vagabonds, car le Juri croit que beaucoup d'entre eux se font envoyer à l'établissement dans le seul but d'avoir un logement confortable et une bonne nourriture.

La ville a lieu d'être fière de la manière dont sont dirigés ses Asiles des orphelins et les autres institutions charitables.

Il aurait lieu divers changements dans l'enceinte de la Première Cour de District.

Le Juri a reçu de nombreuses plaintes au sujet de l'eau infecte de la compagnie du Gaz, qui tombe dans le Bayou St-Jean.

Selon le désir qu'avait exprimé le juge, le Jury a examiné les registres des six cours de district. La première cour a émis, depuis le 1er janvier dernier, 115 papiers de naturalisation, la deuxième, 166; la troisième, 16; la quatrième, 57; la cinquième, 33, et la sixième, 60. Tous ces papiers ont été donnés conformément à la loi.—Le greffier de la sixième cour de district est sévèrement blâmé pour sa négligence. La manière dont le compte-rendu des séances est tenu, jointe au fait qu'il n'a pu dire si tous les papiers de naturalisation avaient été enregistrés, ont mis le Juri dans l'impossibilité de présenter un rapport satisfaisant.

Le Juri appelle l'attention des autorités sur la malpropreté des cours et des chambres [illegible] jurés.

Le Juri remercie les officiers de la Cour des bontés qu'ils ont eues pour lui.

Le rapport est signé de M. Alfred Hopkins, président, et MM. F. Gomez, W. P. Saunders, D. Maupey, A. Miller, W. A. Campbell, Geo. E. Beard, J. Pollock, G. D. Logan, Josiah Cole, John Richardson, Lewis Pilger, F. K. Fortier, M. Cucullu, Conso Ferino, Auguste Roche.

HOPITAL DE CHARITE.—Rapport de l'Hôpital de Charité pour la semaine expirant samedi à 5 heures de l'après midi:

Admis	161
Renvoyés guéris	147
Décès	21
Malades en traitement	515

ACCIDENT.—Samedi, à 11 heures du matin, un charpentier qui réparait les escaliers du magasin No 106 rue St-Charles, est tombé du troisième étage et s'est cassé la jambe. Le médecin désespère de le sauver. On l'a transporté immédiatement à l'Hôpital de Charité. Nous n'avons pu apprendre son nom.

COMME IL Y EN A BEAUCOUP.—Wm Clifford, conducteur de l'omnibus No 85, a été arrêté pour avoir heurté la voiture du Dr Cope, et avoir failli le tuer ainsi qu'un de ses amis. Il a fourni un cautionnement de $500 en attendant qu'il subisse un interrogatoire.

VOL.—M. M. Dickinson déclare qu'il vendit à M. T. S. Morgan, négociant de cette ville, 43 barils de goudron qu'il délivra à un conducteur de dray que l'acheteur avait désigné; que le conducteur, en allant du Nouveau Canal au bateau à vapeur Frank Lyon, rencontra William Durell qui obtint frauduleusement le reçu et en substitua un qu'il signa. Le goudron fut déposé à bord au nom de Durell. Celui-ci prévint M. Morgan de ne pas payer les $106 50 (valeur de la marchandise) à M. Dickenson, attendu que la somme lui revenait. Durell a été arrêté et les preuves ayant établi sa culpabilité, le recorder Bright a exigé un cautionnement de $1000 pour répondre de sa comparution devant la première cour de district.

Le même Durell est accusé d'avoir obtenu de M. H. T. Henry, à l'aide de faux prétextes, un ordre de $72 sur M. Van Fleet, négociant de cette ville.—Cautionnement de $500 et interrogatoire fixé au 11 du courant.

TENTATIVES DE MEURTRE.—J. L. Miller et sa femme Margaret, accusés d'avoir voulu tuer Peter A. Hermann, ont comparu samedi devant le recorder qui, après avoir entendu un grand nombre de témoignages, a acquitté Margaret et envoyé son mari devant la première cour.—Hermann et Joseph Jockell ont été envoyés devant cette cour sous prévention d'avoir assailli J. L. Miller.

Peter Yorkie répondra le 11 du courant, à l'accusation d'avoir voulu tuer Mme K. Seifert.

Le recorder a acquitté Peter Moreau, accusé de tentative de meurtre sur Ellen Romero.

TENTATIVE D'INCENDIE.—Samedi, à 11 heures du soir, la police du Premier District a arrêté le nommé Stephen Germann, qui est soupçonné d'avoir voulu mettre le feu à sa maison, dans la rue Melpomène. La plainte est portée par M. James McQuaid.

TENTATIVE DE VOL.—Thomas Madden et Thomas Turner ont été arrêtés samedi soir, à la demande de Michael Golding, qui les accuse de l'avoir assailli, à 10 heures, sur la levée, et d'avoir tenté de lui prendre ce qu'il avait sur lui. Ils sont en prison.

INCENDIE.—Le feu a éclaté, samedi, à 9 heures et demie, dans une maison en briques à étage de la rue Nlle-Levée, entre Mandeville et Marigny, appartenant à M. Tremoulet et occupée par M. A. Dewery, chapelier. La pompe [illegible] s'est immédiatement rendue sur les lieux et a éteint les flammes. Le mobilier seulement a été détruit. La police a écroué Vanson Corbeil, qui est soupçonné d'avoir mis le feu.

VIN BLANC en caisses—600 caisses Haut Sauterne G M L, 50 do do F R. En magasin et à vendre par G CAVAROC & Co, 28 mars 144, rue Royale

La question du sel, à la Nlle-Orléans.

Par M. THOMASSY, chargé de diverses missions officielles concernant les sels d'Italie et ceux des Antilles françaises.

IV.

Répondre aux objections et conclure, c'est ce qui me reste à faire. Au point où en est arrivé la question, il semble que le lecteur doit avoir déjà deux certitudes: la première, touchant le prix minime du sel obtenu par l'emploi scientifique de l'évaporation naturelle—les chiffres positifs de la production française en font foi; la seconde touchant les conditions physiques de la Nlle-Orléans, conditions évidemment plus favorables à cette production que celles du midi de la France—les nombreuses formations salines qu'on rencontre, en été, sur le rivage de la Louisiane, en sont également une preuve irrécusable.

Quels obstacles s'opposeraient donc à l'introduction de la nouvelle industrie? Les préjugés de la routine d'abord, ensuite quelques objections faites par des esprits sérieux. C'est à ces derniers surtout que mon devoir sera de répondre, ainsi qu'à toute personne désireuse de s'éclairer sur une question tenue jusqu'ici dans l'ombre et qu'on ne saurait trop exposer au grand jour.

Quant à la routine, s'il est un moyen d'en finir avec cette plante rabougrie qui repousse toujours pour faire obstacle à la bonne végétation, c'est de lui dévoiler son origine et lui raconter sa propre histoire. Je commencerai donc par lui dire d'où elle vient et quel est son nom. Elle s'appelle *Angleterre* sur ce sol américain, et son œuvre dont elle ne doute peut-être pas, est de perpétuer le joug commercial d'une avare métropole, non seulement coupable pour avoir voulu imposer à ses colonies quelques taxes illégales, mais surtout pour avoir interdit la production des denrées de première nécessité, et les avoir condamnées à dépendre exclusivement d'elle à cet égard.

On est en effet tout étonné du prix incroyable auquel se vendait le sel anglais avant l'époque de l'Indépendance; lui seul pouvait entrer aux colonies, et il n'y arrivait que grevé d'un énorme impôt. Malgré ce souvenir bien propre à faire secouer l'habitude de s'approvisionner de sel britannique, les relations de la Nouvelle-Angleterre avec l'ancienne métropole, ont perpétué dans tous les Etats-Unis l'introduction des mauvais sels de Liverpool: sels déliquescents, chargés de sulfates de chaux et de magnésie et tout à fait impropres aux pêcheries du Nord comme aux salaisons de l'Ouest.

L'industrie des sels de chaudière s'est toutefois développé dans la région nord est des Etats-Unis, à Syracuse, à Kenhawa, à Pittsburg; mais jusque dans cette fabrication américaine destinée à faire concurrence au sel anglais, c'était encore l'Angleterre qu'on imitait, et c'est le mode de fabrication anglaise par l'évaporation artificielle qu'on a constamment eu en vue d'imiter. L'Angleterre pourtant considérait alors les sels français produits par l'évaporation naturelle comme bien supérieurs aux siens: ses pêcheurs, entre autres, ne voulaient que du sel français. Mais l'habitude était prise par les colons récemment devenus citoyens; c'était du sel anglais qu'il fallait au Nouveau Monde, ou tout au moins un sel produit par la méthode anglaise. Ainsi se perpétuait à cet égard l'ancienne servitude coloniale, et c'est ce qui explique comment les investigations techniques des Américains en Europe, même celles faites en 1852, par le professeur Cook pour l'Etat de New York, se sont toujours bornées aux sels de chaudières.

Les Etats du Sud, qui étaient les plus intéressés dans la question, s'y sont malheureusement laissé mener par les Etats du Nord comme ceux-ci par l'Angleterre; et attendu que les brumes du ciel britannique rendaient impraticable la fabrication du sel par l'évaporation naturelle, on semblait conclure à l'envi que cette fabrication était également impossible sous le beau ciel américain.

Une louable tentative a toutefois eu lieu à *Key West*; mais là encore, on a pris pour modèle une dépendance anglaise les îles Turques, et sans se douter qu'on y copiait la vieille méthode française de St Domingue.

Dans ces îles comme dans la plupart des Antilles où abondent les lacs salés, le sel cristallise spontanément; et pour y accélérer un peu cette cristallisation, on y applique des procédés dignes à peine de l'enfance de l'art. En imitant donc cette méthode rudimentaire qui remonte au temps de Louis XVI, les fondateurs de la saline de Key West ont oublié que depuis lors, dans le midi de la France, l'industrie du sel a été deux et trois fois renouvelée, et qu'il en est résulté une complète révolution, puisque le prix de fabrication de la denrée par sac y est descendu de 40 et 30 cents à 10 et 8 cents et à moins encore. Cet oubli donne à son tour la clef de la situation présente, difficile à comprendre, sans les antécédens que nous avons rappelés dans la question du sel! Une *anglomanie surannée*! Tel est le mot de l'énigme; mais comme tout mal connu est à moitié guéri, les Etats-Unis ouvriront enfin les yeux, et ils verront alors sur les rivages de l'Atlantique et sur les bords du Golfe du Mexique mille endroits propices à la rapide évaporation des eaux de mer et par suite à l'économique fabrication du sel américain.

Ai-je besoin maintenant de dire à la Routine, comment chaque découverte d'une force de la nature ou chaque application perfectionnée de cette force peut avoir des effets incalculables, illimités. Supposez une chute d'eau avec une mauvaise roue hydraulique, elle donnera un faible résultat; mais avec une roue utilisant toute sa force, elle pourra quintupler ou décupler ses produits et les donner par conséquent cinq ou dix fois meilleur marché. Eh bien! c'est ce qui est arrivé dans la fabrication du sel, par un meilleur emploi des forces atmosphériques. Or, quand ces forces sont inépuisables ainsi que l'eau de la mer qui fournit la matière première du sel, comment n'en obtiendrait-on pas des résultats proportionnés à la puissance des agents naturels.

Un meunier *yankee* s'écriait, en voyant les cataractes du Niagara: Il y a là de quoi faire un joli moulin! Et vous aussi, habitants du Sud, sous un soleil brûlant qui pompe et enlève par l'évaporation des masses d'eau non moins considérables, vous n'auriez pas de quoi faire une saline, de quoi produire du sel comme en France, et en couvrir des rivages d'une immense étendue!! Vous croiriez impraticable chez vous ce qui se fait ailleurs en des conditions bien moins favorables, là où les temps de sécheresse et de fortes chaleurs sont bien plus courts et la force évaporante du climat bien moins énergique!!! Quel tissu de contradictions!

Je passe aux objections sérieuses: la cherté du travail. Là est la difficulté pratique, et qu'on doit soulever dès le début; car c'est par elle que la Nouvelle-Orléans en est encore réduite à n'être qu'une place agricole et commerçante; c'est par elle aussi qu'ont échoué la plupart des entreprises industrielles essayées jusqu'à ce jour dans le Sud. Le prix de la main-d'œuvre, me dit-on, renchérira tous vos produits, et c'est en vain que vous espérez fabriquer ici le sel à aussi bon marché qu'en France, en Italie et même en Angleterre, où le prix du travail est beaucoup moindre que chez nous.

Telle est l'objection dans toute sa force, et il ne sera pas difficile d'y répondre, car ceux qui la font, confondent d'abord l'industrie nouvelle avec la fabrication du sel par l'évaporation artificielle, système où tout coûte cher: combustible, chaudières et personnel. Si l'on s'obstinait dans une pareille confusion d'idées et de faits, il n'y aurait sans doute aucun moyen de s'entendre; mais si l'on veut bien remarquer que dans l'emploi de l'évaporation atmosphérique le sel cristallise spontanément, que les principaux et presque les seuls ouvriers sont les vents et le soleil et que pour accélérer leur force évaporante le travail humain y est insignifiant par rapport à l'étendue de la production, comment alors le prix de ce travail deviendrait-il une difficulté? Prenons un exemple dans le midi de la France. La saline de *Bagnas* a 200 hectares d'étendue, produit une moyenne de 200,000 quintaux métriques (environ 300,000 sacs) et ne compte que 6 ou 7 ouvriers pour manœuvrer les eaux salées et en accélérer l'évaporation. Je supposerai neuf ouvriers, ou trois pour chaque 100,000 sacs de sel à produire; et je le demande: que signifierait à la Nlle-Orléans, les dépenses annuelles de trois ouvriers sur 100,000 sacs qui représentent 100,000 dollars.

J'ajoute que l'établissement d'une saline une fois organisé, les ouvriers n'ont guère que la peine de s'y promener, pour ouvrir de petites écluses, en fermer d'autres, distribuer les eaux, alimenter les bassins, selon les besoins du jour, et observer sans cesse le temps; juste comme font les matelots à bord d'un navire, quand ils ployent et déployent leurs voiles et s'orientent sans se plaindre de leurs fatigues, et sans que leur paie si modique diminue d'une manière sensible la valeur de la cargaison. Si donc la Nouvelle-Orléans, à titre de place commerçante, peut suffire à l'industrie maritime, et si la plus haute paie de quelques matelots ne l'empêcha jamais d'expédier un navire richement chargé, pourquoi la haute paie de quelques saliniers l'empêcherait-elle de créer sur ses rivages la grande et féconde industrie des sels de mer?

Quant au nombre d'ouvriers sur une saline destinée à produire 100,000 sacs, il n'en faudrait sûrement pas plus qu'il ne faut de matelots à un navire revenant au bout d'une année avec une cargaison de 100,000 dollars; et puisqu'on admet que pareils équipages ne sont pas introuvables aux Etats Unis, il faut bien admettre aussi que la formation d'un personnel spécial ne sera pas plus difficile pour la création dont il s'agit.

Jamais donc la difficulté du travail ne fut plus légère, et c'est ce qui devait être à priori dans une industrie dont le soleil et les vents font presque tous les frais et où la main de l'homme n'est qu'un faible auxiliaire des agents naturels.

Quant aux 3 ouvriers dont j'ai parlé plus haut, ils suffiraient aisément à produire 100,000 sacs par une rapide évaporation de l'eau salée, mais ils ne suffiraient aucunement à les récolter; et c'est ici que la difficulté de la main d'œuvre reparait toute entière. Le sel, avons-nous déjà dit, ne coûte guère que par la récolte et le transport? Or comment réunir assez d'ouvriers pour récolter 100,000 sacs? Si l'on suivait ici littéralement la méthode du midi de la France qui ne fait qu'une ou deux récoltes par années, et pour cette fin réunit à la hâte des ouvriers par centaines, on serait bien sûr d'échouer à la Nouvelle-Orléans; on y échouerait infailliblement, soit faute de travailleurs, soit par la cherté de ceux qui répondraient à l'appel. C'est pour cela que la difficulté du travail devait me préoccuper bien plus que ceux là même qui me l'ont faite. Mais la réponse m'a paru facile, et je l'avoue, je n'ai pas le mérite de l'avoir entièrement inventée.

L'expérience de la méthode italienne faite sur la saline-modèle que j'ai fondée à Cervia, dans les Etats Romains, m'ayant permis d'en combiner les avantages avec ceux de la méthode française, j'ai trouvé dans cette combinaison une extrême simplicité de travail qui constitue précisément le système applicable aux Etats-Unis, où le prix de la main d'œuvre est si cher. Au lieu donc d'avoir besoin, comme en France, de 2 à 300 ouvriers durant 8 ou 10 jours, c'est à dire une accumulation de seize cent à deux mille journées, je répartirai ce nombre de journées sur tous les mois propices à la récolte du sel, soit 5 ou 6 mois: et à cette condition 10 à 12 travailleurs fixes pourront très bien me suffire. Supposons que ce soit des noirs de choix payés 12 à 15,000 dollars; comme cette somme ferait partie du capital de fondation de la saline, l'intérêt de ce capital figurerait chaque année dans les frais de production, et en fixant cet intérêt à 20 pour cent, soit 3,000 dollars, la répartition qu'on aurait à faire de cette somme sur la récolte de 100,000 sacs ou 100,000 dollars, ne serait guère à coup sûr une lourde charge.

Le prix de la récolte ne serait en effet que 3 cents par sac. Mais remarquez que ces mêmes ouvriers feraient tous les autres travaux de la saline et remplaceraient, sans coûter davantage, au moins une moitié des frais généraux de l'établissement. Or pour l'autre moitié de ces frais non compris dans les 3 cents ci-dessus,

Je supposerai...............................2 cents.

Soit donc pour la production et la récolte du sac...............................5 cents.

Resterait enfin le capital de fondation au dehors des $15,000 (valeur des ouvriers noirs) soit $35 à $40,000 dont l'intérêt à 10 pr. cent figurerait dans la dépense pour $4,000. On aurait ainsi en totalité 9 cents par sac ou $9,000 pour 100,000 sacs.

Pour qu'on ne suppose pas non plus ces chiffres imaginés pour le besoin du moment, voici l'analyse financière des frais de production des 100 kilogrammes français (4 boisseaux ou 1 1/2 sac américain). (1).

1º Frais généraux de l'établissement	12 centimes
2º Récolte du sel	10
3º Embarquement	10
4º Intérêt du capital de fondation selon les proportions de l'usine	10 à 15
Total	47 centimes soit 9 à 10 cents

De sorte que le prix des 100 kilogrammes,—un sac et demi de France, est le prix même que je fixe pour le simple sac américain. Est-il possible, je le demande, d'être moins exagéré? Et pour les hommes d'affaires ne sera-ce point une preuve concluante des bénéfices à réaliser sur un marché où 600,000 sacs de sel, faciles à produire, à récolter et embarquer pour $60,000 se vendraient actuellement près d'un million!!

R. THOMASSY.

(1) Voir ma publication intitulée *Du monopole des Sels par la Féodalité Financière*, Paris, 1846; l'année même où le professeur de chimie M. J. Girardin attestait de son côté que les 100 kilogrammes de sel ne coûtaient sur les salines du midi de la France que 25 ou 30 centimes; 5 ou 6 cents!

Variétés.

HISTOIRE D'UN SINGE.

Il est à regretter que les naturalistes qui reconnaissent chez le singe une grande similitude de conformation avec l'homme, voire même une grande aptitude à l'imiter, n'aient point entrepris ou cru possible de réaliser l'œuvre de transformation de cet individu en animal domestique.

D'un autre côté, les anatomistes les plus distingués ont fait de curieuses observations sur ses rapports avec l'homme; mais aucun d'eux n'a émis d'opinion sur la possibilité d'utiliser ses facultés intellectuelles.

Néanmoins, tous ces savans sont d'accord sur un point essentiel: ils lui reconnaissent une grande supériorité d'intelligence sur les autres animaux, plus d'agilité, de sûreté dans le coup-d'œil, et une grande précision dans l'exécution de certains tours d'adresse.

Eh bien! ce problème a été résolu par un simple créole, M. Waneech, habitant de Fernambouc, au Brésil. Un singe mâle, de la famille des chimpanzé, lui fut apporté fort jeune de la forêt de Manioc, où il avait été pris par un nègre. M. Waneech, qu'une infirmité condamnait à garder la chambre, résolut de l'initier aux affaires de son intérieur.

Mais laissons parler M. Andrienne, capitaine au long cours, qui fut admis à visiter cet intéressant quadrumane.

« J'avais été, dit-il, invité à dîner chez M. Préval, négociant pour lequel j'avais exporté plusieurs colis. A table on parla d'un singe apprivoisé remplissant les fonctions d'un domestique nègre. Je pensais qu'on voulait rire à mes dépens. Aussi me montrai-je d'abord fort incrédule. Mais mon ami entra dans des détails circonstanciés, tels, qu'il finit par me convaincre. Ma curiosité était vivement excitée. Je manifestai le désir de le voir. Mon amphytrion offrit de m'accompagner. Nous convînmes d'une heure pour le lendemain.

« J'arrivai le premier au rendez-vous, M. Préval ne tarda pas à m'y rejoindre.

« Nous gravîmes une colline d'où l'on découvre la mer dans son immensité. Cette colline me rappelait la côte d'Ingouville au Havre, avec laquelle elle a beaucoup de rapports. A mi-côte, et dans une situation délicieuse, s'élevait une maison de plaisance connue sous le nom de Beau Coup d'Œil. Devant cette habitation, un jardin en amphithéâtre, et gradué par les accidents naturels du terrain, déployait toutes les richesses d'une végétation vigoureuse. Des allées tortueuses et ombragées par des arbres aux branches luxuriantes, des berceaux couverts de plantes rampantes et odorantes, semblent défier le regard avide d'en suivre les sinuosités et les secrets mystérieux. Les plus belles plantes exotiques figuraient dans cet Eden. Une grande variété de fleurs aux vives couleurs, et dont la brise nous apportait les suaves parfums, complétait ce ravissant spectacle de la nature embellie par la main de l'homme.

« Nous entrâmes. Un nègre nous fit traverser une pièce du rez-de-chaussée et nous introduisit, après nous avoir annoncé avec le cérémonial d'usage, dans une chambre occupée par le maître du logis.

« La première personne qui frappa mes regards,—qu'on me passe l'expression,—fut le singe. Assis sur un tabouret tressé de paille à jour, il maniait l'aiguille avec une prodigieuse dextérité. Je m'arrêtai stupéfait. Le créole était dans une espèce de bergère à roulettes. En voyant ma surprise, il se mit à sourire, et nous fit signe de nous asseoir.

» Sans aucun doute, tout autre à ma place eût éprouvé la même surprise en voyant faire par un animal le travail d'une personne. Il achevait de coudre un pantalon d'étoffe rayée comme en portent les nègres. L'habileté des jambes et son adresse me firent penser que ce pantalon lui était destiné.

» Le nègre qui nous avait introduit, annonça madame Jasmin.

—» C'est une voisine, me dit le créole. Je reçois,—je me trompe,—Jack reçoit chaque jour des visites d'amis ou d'étrangers.

» Mme Jasmin entra. Elle était originaire de la Martinique et douée d'une beauté remarquable. Sa fille, qu'elle avait amenée, était également ravissante. Cette enfant s'avança vers Jack, et lui parla avec familiarité, comme à une vieille connaissance. Mais, sous l'œil de son maître, Jack n'avait pas le temps d'écouter son babil. Il rompit son fil. Il en porta vivement l'extrémité à ses lèvres, comme un tailleur et enfila dextrement le fil dans le chas de l'aiguille.

» La jeune fille lui fit des remontrances sur sa maladresse, et lui dit qu'il mériterait d'être mis en pénitence. Pendant qu'elle lui parlait, Jack poussa un cri perçant et sauta, comme il avait déjà fait, sur les genoux de son maître, à qui il montra sa main gauche en faisant claquer ses dents.

» Ce cri rauque et strident nous fit tous tressaillir. La jeune fille eut sa bonne part de frayeur. Le créole nous expliqua la mésaventure de son quadrumane.

» Le moyen de le guérir est bien simple; il suffit de faire ce qu'on fait aux enfants.

» Il souffla sur le doigt de Jack et lui fit comprendre ensuite qu'il était guéri. Jack sauta sur sa chaise et se remit au travail.

» Le pantalon était achevé. Le créole fit remarquer à Jack que le parquet avait besoin d'être nettoyé. Le quadrumane prit un balai en crins et se mit à l'œuvre.

» C'est dans l'exercice des fonctions d'une ménagère qu'il me fut possible de juger de sa taille. Lorsqu'il se tenait bien droit, il pouvait atteindre à un mètre de hauteur. Mais la courbe naturelle des jarrets, la souplesse des articulations et surtout sa mobilité d'action, laissaient rarement à l'œil le temps de le toiser.

»Sur un signe de son maître, il sortit en gambadant. Un instant après, il apportait sur un plateau plusieurs jattes de lait.

»Il s'arrêta devant madame Jasmin, puis devant la jeune fille. Ensuite, il nous fit ses offres de service. Je pris une tasse que je posai, après l'avoir bue, sur le plateau. Il ne manquait plus à Jack que l'aristocratique livrée des domestiques de bonne maison.

»M. Vaneech lui présenta sa montre. Jack jeta un rapide coup d'œil sur le cadran et sortit prestement, emportant les tasses vidées.

»Un instant après, il rentrait avec un bol de tisane pour son maître.

»Mon étonnement continuait.

—»Ne croyez pas, me dit le créole, qui avait remarqué mon air de stupéfaction, ne croyez pas que Jack se connaît à l'heure; non: il n'est pas encore parvenu à ce degré d'intelligence. Mais il est au courant de mes habitudes. Mes infirmités, qui me condamnent à l'immobilité, m'imposent un régime pour le service duquel je l'ai dressé. Il sait lorsque la petite aiguille est sur tel point de cadran, quels sont mes besoins présens. Il arrive souvent qu'il exécute vivement et, de son propre mouvement, le service auquel je l'ai habitué. Quelquefois je laisse passer l'heure avec intention, et lorsqu'il remplit ses devoirs sans avoir préalablement reçu mes ordres, je lui donne des bonbons. Mais les distractions innées chez les individus de son espèce lui font perdre parfois la mémoire.

»C'est la plus grande difficulté que j'aie rencontrée. Néanmoins, si mes efforts n'ont pas jusqu'à présent répondu à mon attente, je ne désespère pas du succès. Mais il faut de la patience et surtout un esprit d'observation de tous les instans.

Plus je réfléchis aux progrès de Jack et plus je me demande si la race de singes qui peuplent nos forêts ne passerait accessible aux bienfaits dont celui-ci ressent les effets. Dussé-je me faire taxer d'exagération, je crois à la possibilité d'appliquer sur une grande échelle l'œuvre de transformation que, individuellement, j'ai si heureusement accomplie. Je crois, qu'à l'exemple de Jack, une famille de singes se montrerait moins rebelle aux leçons, plus disposée à contracter des habitudes sédentaires. Par là, je crois qu'on arriverait à la réalisation de mes rêves, c'est-à-dire à voir chaque génération augmenter la somme de bien-être et de connaissances acquise par leurs pères. Qui sait? peut-être se formerait-il le noyau d'une espèce nouvelle parmi cette race déshéritée, comme l'était jadis la race nègre.

»Qu'on jette un coup d'œil sur les peuples sauvages disséminés sur la surface du globe, et l'on verra une grande similitude d'instincts malfaisans avec les singes. N'y a-t-il pas là un sujet de profondes méditations? N'y a-t-il pas là place à toutes les hypothèses, à toutes les conjectures sur l'avenir de ces êtres qui servent d'intermédiaire entre l'homme et la bête? S'il est une ligne de démarcation, pourquoi ne la reculerait-on pas?

»Il en est de l'histoire naturelle et de l'anatomie comme de tous les ouvrages qui servent de départ à de plus vastes connaissances. Ils sont à l'esprit ce que les premières lueurs du jour sont aux yeux. A mesure que les sciences se gravent dans la mémoire, le cercle des connaissances humaines s'agrandit comme l'horizon à la lumière.

»Permettez-moi, à ce sujet, de citer une opinion erronée que les savans ont propagée, et que beaucoup de personnes partagent encore. Je veux parler de la taupe. On a prétendu que cet animal était privé d'yeux, tandis qu'il est incontestable que la nature l'a doué de la vue comme les autres animaux. La taupe a des yeux noirs et perçans excessivement petits. Seulement ces yeux sont, comme ceux du caniche, recouverts par les poils.—Ce n'était donc pas la taupe qui était aveugle.

»J'étudie la nature dans la nature. C'est elle qui fournit la matière première, et l'homme s'en empare pour achever l'œuvre commencée. Jack était une matière brute, je l'ai façonnée; il était animal, j'en ai fait un serviteur.

Jack venait d'entrer portant un chat qu'il déposa sur les genoux de la jeune fille, [illegible] la flatter tour à tour.

—»Un fait a dû vous frapper, reprit M. Waneech. Quelque pressé qu'il soit, Jack ne marche jamais que sur ses membres inférieurs. Lorsqu'il s'appuie sur ses mains, c'est pour inviter un enfant à monter sur son dos car il est encore dans l'enfance, il aime beaucoup à jouer. Il affecte aussi de se vêtir, comme on dit, à l'européenne; mais l'habitude de la chaleur l'oblige le plus souvent à ne garder que sa chemise et son pantalon. Il portait autrefois un chapeau de paille, garni d'une mentonnière pour le fixer, mais lorsque le vent dérangeait l'équilibre de sa coiffure, il éprouvait une contrariété visible. Aussi a-t-il depuis quelque temps adopté une ombrelle sous prétexte de se préserver de l'ardeur du soleil. Il imite les personnes à ravir. Que de fois n'a-t-il pas eu l'air de se moquer de moi, lorsque, allongé sur ma chaise, je me livrais aux douceurs du *far niente*.

—«Allons, je vois que vous pourriez en faire un comédien.

—«Non, mais j'estime qu'il me faudrait au moins autant de temps pour former le naturel d'un homme sauvage, indocile et récalcitrant, comptant sur sa force physique et par conséquent échappant à l'action de la puissance morale et réfléchie. Il n'aurait pas, ainsi que Jack, la patience d'apprendre le langage des sourds-muets. Mais si je transmets à mon élève des ordres par signe, ne croyez pas qu'il soit l'instrument automatique de mes muettes volontés. Il comprend mes gestes et obéit également à ma voix. Je vais vous en donner une preuve.»

M. Waneech, me montrant du doigt, dit à Jack: Monsieur a besoin de se moucher. Immédiatement, le quadrumane passa derrière moi, et, saisissant une basque de mon habit, il en tira mon mouchoir et me l'offrit, après quoi ce serviteur officieux le replaça dans la poche où il l'avait pris.

—« Vous voyez que Jack est doué d'une grande intelligence. Allons! lui dit-il, invite la compagnie à passer dans ta chambre. Le singe se tourna vers la porte d'une pièce qui terminait l'aile du bâtiment et nous fit signe de la main de le suivre. Il ouvrit la porte et se rangea de côté pour nous livrer passage. Cette politesse était digne d'un gentleman.

» Nous entrâmes dans sa chambre. Tout y était disposé avec goût. La plus grande propreté y régnait. Un berceau, une petite armoire, quelques chaises, des jouets d'enfants composaient l'ameublement de cette pièce. Pendant que j'inventoriais les objets, une sonnette que je n'avais point aperçue résonna vivement.

Je cherchai Jack des yeux. Il avait disparu. Presque au même instant un roulement continu se fit entendre dans l'appartement où nous venions de laisser le propriétaire. J'allais m'informer d'où provenait ce bruit, lorsque M. Waneech parut sur sa chaise à roulette, que Jack dirigeait par derrière.

—« Vous voyez, dit-il en entrant, que j'ai là un bon serviteur. Quelle que soit l'heure de la nuit à laquelle je le sonne, il se montre aussi actif et soumis que vous le voyez. J'ai fait dernièrement une maladie pendant laquelle il n'a pas cessé de me prodiguer des soins vigilans, de veiller assidûment à mon chevet. Chaque fois que j'ouvrais les yeux je le trouvais debout, prêt à me servir.

Le singe parut avoir compris son maître; je vis une larme briller dans ses yeux.

Je fis observer à M. Waneech qu'il était au moins imprudent de laisser à sa disposition des armes, telles que des pistolets.

—« Ne croyez pas cela, répondit-il vivement; le danger est dans l'isolement de mon habitation; je redoute moins un acte de sauvagerie qu'une attaque nocturne. Ces armes au contraire, conjurent toute espèce de danger. Il ferait, soyez en sûr, un fort mauvais parti aux voleurs qui oseraient pénétrer chez moi.

« Jugez par vous-même de l'usage qu'il saurait faire de ses armes. Allons, Jack, montre ton adresse.»

Le singe prit un pistolet, qu'il chargea en un clin-d'œil. La fenêtre était ouverte. Un oiseau chantait sur une branche d'un sycomore distant de trente pas environ. Il l'ajuste; le coup part; l'oiseau tombe; la balle l'avait partagé par moitié.

Je marchais de surprise en surprise. Je me sentais humilié. Jack m'eût donné des leçons.

—« Eh bien! il manie l'arme blanche avec autant d'adresse. Croyez-vous qu'avec ce gaillard-là je puisse me permettre de dormir sur les deux oreilles?

—« Je conçois, du moins dans une certaine mesure qu'on puisse, à force de persévérance, parvenir à se faire comprendre par geste d'un singe; mais je n'aurais jamais cru à la possibilité d'en faire obéir à la parole.

—« Vous n'êtes pas le seul, capitaine, qui m'ayez fait pareille question. Les étrangers que j'ai eu l'honneur de recevoir m'ont tous témoigné de l'étonnement à ce sujet. Mais comme eux vous vivez dans un milieu qui ne vous permet pas d'élucider des questions de ce genre; comme vous, ils croyaient que Jack est initié à la langue à laquelle il obéit. C'est une erreur; Jack ne comprend pas ce que je vous dis; il ne comprend que les mots qui s'adressent à lui.

» Le principe fondamental de chaque langue réside dans la nature et se révèle par un cri dont l'intonation instruit l'oreille du sentiment qu'on éprouve. C'est en vertu de ce principe que les langues se sont formées. Les animaux communiquent entre eux comme les personnes d'un même pays se comprennent par l'usage des mêmes mots. Les animaux et les oiseaux, sauvages ou apprivoisés, veillent à leur salut, jettent l'alarme, fuyant un danger les menace, par des cris qui diffèrent entre eux par l'inflexion, comme nous nous comprenons lorsque nous poussons une exclamation de joie ou de douleur. Seulement, doués par la nature d'une ouïe plus délicate que la nôtre, les animaux ont des accens qu'il n'est donné à l'homme de saisir qu'autant qu'il se livre à l'observation de l'intonation différentielle de ces cris. C'est en vertu des lois de la sonorité, à l'aide de laquelle j'ai consacré une partie de mon existence, que je me suis mis en communication avec Jack. Je me suis enquis de ses besoins, et c'est en m'en faisant l'interprète que je lui ai transmis ma volonté.

» Il est bien entendu que c'est en lui répétant souvent les mêmes choses et en l'obligeant à les exécuter que je suis parvenu à l'élever à ce degré de perfection où vous le voyez. De sorte qu'on peut dire que, s'il ne me *comprend* pas, il m'*entend*. Pareille distinction pourrait être faite entre deux personnes qui, parlant deux langues différentes, feraient convenir d'employer ensemble, elles finiraient par former des mots ou des gestes intelligibles pour chacune d'elles. De même je me suis initié à la connaissance des sons articulés ou des signes représentant ces mêmes sons pour désigner tel objet ou pour lui communiquer telle volonté.

» Or, si vous changiez votre mode de transmission, il ne vous entendrait pas!

» Non, assurément, pas plus que vous n'entendriez si l'on vous appelait par un nom autre que celui que vous portez ou si l'on vous désignait un objet sous un nom qu'il n'a pas. Je n'ai jamais eu, ajouta-t-il en plaisantant, la prétention d'en faire un polyglotte.»

Je pris congé de mon hôte, charmé de sa gracieuse réception et émerveillé de tout ce dont j'avais été témoin. Mais, avant de quitter Fernambouc, il voulut me procurer l'occasion de revoir son valet de chambre; il m'invita à déjeuner pour le lendemain.

Ce fut Jack qui nous servit à table, et avec une intelligence parfaite.

A l'exemple de son maître, Jack me tendit la main en signe d'adieu.

Mon ami et moi avions repris le sentier par lequel nous étions venus. J'étais sous l'empire d'étranges préoccupations. Tout ce que j'avais vu et entendu se retraçait à mon esprit. Les pensées les plus saugrenues germaient dans ma tête. La progression me faisait entrevoir l'avenir le plus fantastique: je voyais les singes émigrer vers les villes, cherchant à se placer en qualité de domestiques.

Nous descendions vivement la côte; il y avait environ un quart d'heure que nous marchions, lorsque je sentis qu'on me tirait par derrière. En me retournant, je ne pus m'empêcher de faire un mouvement de surprise. C'était Jack qui me tendait une bonbonnière absolument semblable de forme et de couleur à celle que je portais sur moi. Je fouillai vainement mes poches. La boîte que Jack me présentait m'appartenait. Pour le récompenser de sa peine, j'allais lui offrir des pastilles, lorsque je m'aperçus que le drageoir était vide.

Jack courait à toutes jambes vers Beau-Coup-d'Œil.

Les singes seraient décidément d'excellens valets, comme on en voit dans l'ancienne comédie. Le Crispin, le Frontin, le Scapin n'ayant pas mieux fait.

Z. FERON.

VERMIFUGE CANADIEN DE WINNER.

☞Ce vermifuge est reconnu, par tous ceux qui y ont eu recours, comme bien supérieur aux médicaments de ce genre offerts jusqu'ici au public, pour l'expulsion des vers du canal alimentaire. Il a meilleur goût que les autres et peut être administré plus facilement. Non seulement le Vermifuge de Winner détruit les vers et fortifie tout le système, mais il dissout et fait disparaître les mucosités qui se trouvent si souvent dans l'estomac des enfants, de ceux surtout qui ne jouissent pas d'une bonne santé. Les mucosités forment le nid où les vers se multiplient, et en anéantissant ce nid, les vers ne peuvent pas rester dans le corps. Le vermifuge ne saurait nuire au système, mais ne peut que faire du bien, même à ceux qui n'ont pas de vers.

Les médecins ordonnent généralement aujourd'hui le VERMIFUGE CANADIEN DE WINNER. C'est une simple préparation végétale, que l'on peut administrer en toute confiance, car les effets en sont infaillibles et il rend le malade à la santé.

Plus de mille lettres, adressées aux agents par des planteurs, des négociants et des médecins, témoignent de l'efficacité de cet excellent remède.

☞Le Vermifuge est garanti!

☞A vendre, en gros et en détail, aux prix des fabricants, par J. WRIGHT & Co. No 151, rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, 2 av—6 Au-dessus de l'Hôtel-d'Orléans.

DECOUVERTE IMPORTANTE!: Soulagement en dix minutes!!

Les Pastilles de Bryan contre la toux.

☞Guérissent invariablement la TOUX, le RHUME, l'ASTHME, les BRONCHITES, les MAUX DE GORGE, la RESPIRATION DIFFICILE, les SYMPTOMES DE CONSUMPTION et les AFFECTIONS PULMONAIRES. Ces pilules n'ont pas le goût de remède; un enfant les prendra. Des milliers de personnes, qui avaient perdu tout espoir, ont été rendues à la santé. Les propriétaires possèdent des monceaux de certificats. Une seule pastille soulage en DIX MINUTES.

Demandez les Pastilles de Bryan contre la toux. Les véritables pastilles sont marquées "BRYAN." Vingt-cinq cents la boîte. A vendre par tous les pharmaciens.

J. BRYAN, & Co, propriétaires, Rochester, New-York.

A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, au prix des fabricants, par J. WRIGHT & Co. Agents, 2 av—6 No 151, rue de Chartres.

Marchandises Sèches.

DUREL & KUNTZ,

REÇOIVENT constamment du Nord de nouvelles marchandises, qu'ils offrent à des prix très réduits.

TOILES;
Toile à drape 12/4;
Serviettes bordure couleur;
Nappes et Serviettes damassées;
Ouvré fil;
BRODERIES,
Chemisettes et manches en mousseline
do do jaconat;
Jupes brodées, valenciennes;
Robes mousseline à volants;
ROBES,
Robes de barège à volants;
do jaconat do
Mousseline imprimée;
Dentelles, indiennes etc.

DUREL & KUNTZ, 2av No 80, rue Royale entre Bienville et Conti.

PERDU.

SAMEDI, 31 mars, en allant de la rue de Chartres à la rue St-Charles, un billet de $300 et quelques sous, tiré par J. M. BURKE en faveur de Wm Treilford. Le public est prévenu de ne pas négocier ce billet, attendu que le paiement en a été arrêté. 2avril—3

EN magasin et à vendre par le soussigné;
20 barriques vin rouge ordinaire bon;
25 barriques vin rouge vieux pour familles;
10 do do supérieur;
75 tierçons vin blanc Haut Sauterne, 1re qualité;
75 caisses vin rouge diverses marques;
75 do fruits assortis, 20 do anisette;
15 do absinthe importée E.P.
20 do kirsch-wasser importé;
30 do cerises à l'eau de vie;
20 do vin Muscat Frontignan;
10 quarts Cognac, diverses marques.
Attendu par le navire Marie Amelie, de Bordeaux.
50 barriques vin rouge de Propriétaire,
PAUL LACROIX, 31mars 13, Toulouse

ABSINTHE—50 caisses C F Berger, en débarquement du navire F W Bailey, du Havre, à vendre par J P FREAU & Co, 31mars 31 et 33, rue Gravier

CANDIDATS.

Le Juge A. M. Buchanan, Juge Associé de la Cour Suprême, est Candidat à la même place. L'élection aura lieu LUNDI, 2 avril 1855. Pour les détails, voir la proclamation du gouverneur et l'annonce du shérif.

MM. les Editeurs,

Les amis du juge Thomas H. Kennedy, de la Troisième Cour de District, vous prient de l'annoncer comme candidat à l'élection prochaine, à la place de Juge-associé de la Cour Suprême, pour remplir la vacance qui aura lieu à l'expiration de la commission limitée à deux ans par la Constitution de l'Etat.

Le District comprend Plaquemines, St. Bernard, la partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du fleuve et toute la partie de la ville située au-dessous de la rue Julie, y compris les villages du Lac.

A la mémoire de madame veuve Raymond Gaillard,

Décédée le 2 février 1855, à l'âge de 101 ans 3 mois et 7 jours.

Voici, messieurs, un convoi qui attire l'attention générale et la vénération! Madame veuve Raimond Gaillard, la mère de mon ancien ami et compagnon d'école, vient de quitter cette vie mortelle. Cette vie passagère, cette vie de misères, cette terre d'exil, ce monde enfin où l'égoïsme, étranger à la nature humaine dans sa pureté, entraîne maintenant une foule de vices et des défauts qui flétrissent la nature humaine et qui portent tant d'amertume dans notre existence; qui enfante l'avarice, l'ambition, l'envie, l'orgueil, les violences et les haines de toute espèce.

Madame Raimond quitte ce monde après avoir vécu pendant plus d'un siècle, pour aller au ciel, recevoir la récompense de ses travaux et de ses vertus! Quelle grâce! quelle bénédiction! Combien y a-t-il de personnes, dont les cendres reposent ici dans ce lieu saint, qui n'ont pas eu le même bonheur! Les uns sont morts en venant au monde, dans le sein même de leur mère; les autres dans un âge encore tendre; d'autres dans l'adolescence; dans l'âge mûr, dans la vieillesse peu avancée; d'autres enfin sont morts de la rage, de lobe, en jurant, en blasphémant, sans avoir eu le temps même de se convertir, de se réconcilier avec Dieu et avec les hommes;—sont morts, dis-je, avec la haine dans le cœur, avec le désir de vengeance.

Mais celle dont nous venons d'accompagner le corps aujourd'hui, est morte paisiblement, tranquillement, et semblable à l'enfant Jésus à l'heure de son trépas! Oh! qu'une telle mort est admirable! Allez, madame Raimond, allez...... les portes du ciel vous sont ouvertes, car vous avez fait ici-bas votre pèlerinage. Pendant un grand nombre d'années, vous nous avez donné l'exemple d'une vie laborieuse et sédentaire. Fidèle épouse, sincère amie, bonne parente, bonne mère de famille, donnant toujours de bons conseils à la jeunesse; car voici une petite anecdote dont je me rappelle encore:

En 1802, à l'occasion de notre première communion, moi ainsi que Barthélemy Populus, son fileul, allant à l'école ensemble chez feu Jean Baptiste Mayorquin, notre digne et respectable maître, dont la mémoire nous sera toujours chère! madame Raimond nous fit remarquer que l'homme qui était sans éducation, sans religion et sans moralité, ressemblait à une machine inanimée, qui ne reçoit de mouvement que par l'impulsion d'un corps étranger, et que l'âme était liée au corps, mais elle il ne saurait sa existence que par l'impression des objets de dehors. Donc, qu'il fallait être exacte à nous rendre à notre école, et savoir bien obéir à notre maître et le respecter. Quels sujets de réflexions que les bons conseils de la bonne madame Raimond avaient produits dans nous, puisque j'en conserve encore jusqu'à ce jour le souvenir.

On rend hommage à la mémoire des héros, des guerriers, des poètes, des auteurs, des tragédiens, des comédiens. Et nous, quels sont nos devoirs à remplir dans de semblables occasions?

C'est de rendre hommage à la vieillesse, à la vertu, aux bienfaits, à ceux dont les cheveux se sont blanchis en pratiquant la bienfaisance et la charité!!!

PIERRE LAVIOLETTE.

ATTENTION.

Vente à l'encan—Aux dames.

MRS. PHILLIPS a l'honneur d'annoncer aux dames de la Nouvelle-Orléans que, désirant réduire son grand stock de marchandises de fantaisie, il vendra, aux prix d'encan, aux dames seulement. Celles qui désirent faire de bonnes acquisitions feraient bien de ne pas manquer la vente de MARDI, 3 du courant, à 10 heures du matin, au magasin à bon marché de PHILLIPS, rue Royale, une porte après le relai des chevaux. 2av☞

☞Nous appelons l'attention des entrepreneurs et grocers sur la vente de quincaillerie assortie, légèrement avariée, qui a lieu aujourd'hui lundi 2 avril 1855, à 10 heures, au No 102, Passage de la Bourse entre Conti et Bienville.

Ventes à l'encan par J. A. Beard & May.

3 avril—Divers reçus de taxes de la Nlle-Orléans pour payer des versements aux rail-roads.

Beaux meubles parisiens, argenterie et plaqués, librairie &c. et un jeune domestique de maison.

7 avril—Propriétés situées sur les rues Apollo et Philip, quatrième district, dans la succession de W. C. Engmann. L'esclave Caroline et un de ses enfans, de la maison, dans la succession de Francis Barena.

Belle résidence enc. Julia et St Charles.

10 avril—100 esclaves connus comme de l'atelier de Stafford, par ordre de l'ancienne Banque de l'Union, en liquidation.

12 avril—Esclaves de choix en familles, à crédit, dans les affaires des mineurs Logan.

14 avril—Deux terrains sur la rue des Magasins quatre terrains sur la rue St-Andrew, 4me district, et un lot de valeur à Greenville, en face du chemin de fer.—Une jolie résidence-cottage rue Philip, entre Prytania et Plaquemines.

Vendu par ordre de Cour, dans l'affaire Ogden vs. Ogden, trois Résidences rue Bacchus, encoignure Melpomène; deux rue St John, entre Gravier et Perdido, et cinq Bâtisses en brique rue des Magasins entre Delord et Poeyfarré, vendues par ordre de Cour pour effectuer un partage dans l'affaire F. Perrinet vs. Fre Czurena & autres héritiers.

Une résidence rue Marais, entre Bienville et Conti, 2d dist.—Un terrain triangulaire enc. Hevia et St Mary—plusieurs lots de valeur, paroisse Jefferson, succession Ino Preston.

28 avril—8 terrains encoignure des rues Prytanée et Uranie, 1er district, par ordre de cour.

☞Pour plus amples détails, voir les annonces publiées dans une autre partie du journal.

Ventes à l'encan par J. A. Beard & May, dans le mois de mai.

2 mai—Une résidence encoignure Tchoupitoulas et St James—Une résidence rue du Bassin, entre Constance et Annonciation—Un terrain rue Robin—Neuf terrains rues Baronne, Perdido et Union—Huit terrains rues Apollo et First, Quatrième District—Actions de l'Hôtel St-Charles et de la Compagnie de Desséchement et 35 terrains, le tout provenant de la succession de John Frérot—Un terrain encoignure Green et St-Andrews et un terrain rue Erato, provenant de la succession de A. Ebinger.

5 mai—Un morceau de terre sur le Bayou Fordoche, à la Pointe-Coupée, et 3 esclaves de la succession de James Stewart—Onze terrains rues Jackson, Philip et Chippewa, de la succession Elizabeth S. Foster—Un terrain rue Commune et un terrain rue Bertrand, de la succession Jonathan Worrall.

☞Pour plus de détails, voir les annonces publiées dans une autre partie du journal.

Economie!

REÇU tout récemment, une grande quantité de Broderies fines. Grenadines soie à 25 cts la yarde. Toiles! Toiles! A très bas prix. Venez les voir. Marchandises sèches, étrangères et du pays—Un fonds complet. Nouveautés reçues du magasin. C. C. WAYLAND, encoignure 2av—3f Poydras et Carondelet

ALCOOL, eau de vie et whiskey—150 barils alcool de Boyle, 92 degrés;
15 barils genièvre;
84 quarts pipes eau de vie de 1re preuve.
86 do do do 4me do
150 barils eau de vie de 1re preuve (barils simples)
133 barils vieux whiskey Monongahela Ryer;
100 demi barils do do
10 barils vieux Bourbon de 1re qualité, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 2av 73, rue Tchoupitoulas

EAUX DE VIE—350 futailles des marques A. Morton, Julien Laferrière, United Vinegar Proprietors A. Seignette, Louis LeBreton, &c., en douane, et à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 2av 73, rue Tchoupitoulas

GENIEVRE de Hollande—28 pipes, marque "Steam Boat", en douane, et à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 2av 73, rue Tchoupitoulas

EN débarquement du navire F. W. Bailey, et à vendre par les soussignés:
50 caisses de 12 fromages tête de maure;
2 tonneaux do gruyères,
LANATA, GANDOLFO & Co, 2av 9 et 10, rue Jefferson

EN MAGASIN et à vendre par les soussignés—100 barriques vin St. Julien bon ordinaire, et Margaux Médoc; 25 barils vin de Porto; 25 barils vin de Malère; 15 barils vin Malaga sec; 20 barriques vin Bergasse; 10 demi pipes vin Catalan; 60 barriques vin Haut Sauterne; 50 barils do do; 350 caisses vin St. Julien; 70 do vin Muscat; 60 do vin Chateau Belair; 30 caisses Vermouth Noilly; 10 caisses marasquin; 25 do absynthe suisse de Pernold; 20 do kirsch de Pernold; 50 caisses fruits à l'eau de vie; 50 do du jus; 490 do raisins Layers.

Huile! Huile! et Savon;

2500 paniers huile Baccigalupi & Piagniol, en grande et demi bouteilles.

SALAISONS—150 caisses; 100 do cornichons.

ESSENCES—34 stagnons essence de limon; 25 do do eau de fleurs d'oranger; 2 do do Portugal; 2 flacons essence de rose.

LANATA, GANDOLFO & Co, 2av 9 & 10, Jefferson

MARBRE! MARBRE! BLANC D'ITALIE—Marbre en blocks et en planches, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, 2av 9 et 10, rue Jefferson

EAUX DE VIE—34/4 J B Godard;
45/4 Ph Godard & Co; 30/4 Castillion 1814, 1815;
25/4 Lagrange 1815 et 1825;
28/4 Bunker Hill 1815 et 1825;
10/4 et 25/8 Hy Baron & Co, fine champagne;
35/4 D & C Boyanoey, 5/4 et 10/8 Raynal & Alusse;
15/4 A Serramsea fils, pale et colorée;
15/2, 20/4 et 30/8 G O Bernard & Co, pale et colorée
18/8 Chs Rivière & Co;
24/4 J S G A de Lafontaine;
35/4 et 40/8 A Camus, 12/4 E Lompuy;
16/4 Hy Baron & Co. à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 2av 17 et 19 rue St Louis

PORTO et Sherry—25 quarts Port wine supérieur, 20 do Sherry do, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co. 2av 17 et 19 St Louis

SARDINES à l'huile—4500/2 boites sardines, A Camus, LaRochelle; 2800/4 do do do do; 3000/2 do do L Levesque, Nantes, 1.00/4 do do do do, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 2av 17 et 19, rue St Louis

EN magasin—200 barriques vin rouge bon ordinaire, St Julien, Médoc;
50 barriques vin rouge pour familles do do;
40 do do blanc Haut Sauterne;
130 barils vin blanc do do;
300 caisses vin rouge diverses marques;
45 do vin blanc Haut Sauterne;
73 do fruits à l'eau de vie;
55 do absinthe Sauvejol, Bruneton & Co;
15 do kirsch do do;
70 do de 144 bouteilles vides;
6 balles de 30 milliers bouchons pointus;
110 quarts pipes eau de vie Edmond Jaulin;
21 do do vieux cognac;
75 barils vieux whiskey Monongahela.
A vendre par X. LAMBERT, 2av 62, rue des Magasins

CHANDELLES—300 caisses de l'Etoile, Procter & Gamble, 200 demi do do, 200 quarts do do, 300 caisses do do de Boyle & Co, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 2av 33, rue Tchoupitoulas

WHISKEY—300 barils et demi do Boyle Rose, en magasin et à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 2av 33, rue Tchoupitoulas

JAMBONS—70 tierçons jambons extra, pour familles, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 2av 33, rue Tchoupitoulas

WHISKEY—600 barils de la marque Fletcher, Miller et Grillakire, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 2av 33, rue Tchoupitoulas

EAU de vie et genièvre—25 barils genièvre de New York, 30 quarts pipes eau de vie, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 2av 33, rue Tchoupitoulas

CHAMPIGNONS A L'HUILE—2 caisses de 100 demi-boîtes chaque, en débarquement du navire Arandel, de Bordeaux, à vendre par J B PREAU & Co, 16mars 31 et 33, rue Gravier

EN VENTE chez A. PAYA & Co., 54 Chartres. AGENDA des médecins et chirurgiens pour 1855. Contenant un Memento du Praticien. Une Revue annuelle des travaux académiques, &c. PRIX ... $1 25 2m

A LOUER, A LOUER.

La propriété connue sous le nom de Jardin Sainte Hélène, située sur le canal Carondelet. Elle est en très bon état, restaurée à neuf: S'adresser à Jh Garnier, rue Royale 149, ou à ses frères rue Royale, encoignure St Pierre. Elle sera annoncée tous les deux jours pendant un mois.

Nouvelle-Orléans 5 mars 1855. J. GARNIER. 6mars—1m12

L. BINOCHE,

30, rue de Chartres, encoignure Douane,

A l'honneur de prévenir les Dames qu'il fera, JEUDI 29 MARS, l'ouverture de ses grandes nouveautés de printemps, consistant principalement en chapeaux de paille et crêpe, mantelets en tous genres, robes barège et organdis à volants et autres; jaconats en tous genres; robes mousseline brodée, riches; châles et mantelets dentelle, riches; gants et mitaines filet; éventails, &c. &c.

Il profite de cette occasion pour annoncer aux Dames qu'il a fait une GRANDE REDUCTION DE PRIX sur toutes ses marchandises. 28 ms—8f

Avis de Société.

PAR suite de la mort de M. Charles Millard, le 26 septembre dernier, il a cessé d'être associé de cette maison et l'intérêt de sa succession dans la société expire aujourd'hui.

Les associés survivants, S. J. Peters et C. C. Collins ont associé aujourd'hui à leurs affaires, Saml J. Peters Jr et Cornelius Noonan; ils continueront le même genre de transactions à l'ancien magasin, au coin des rues Vieille Levée et Bienville, sous la raison de l'ancienne société, Peters, Millard & Co.

S J PETERS
C C COLLINS
S J PETERS JR.
C NOONAN.

Nlle-Orléans, 26 mars 1855. 28mars—1m

TOILES! TOILES!

GIQUEL & JAMISON, No 18, Rue de Chartres,

ONT l'honneur de faire savoir à leurs amis ainsi qu'au public, qu'ils viennent de recevoir d'Europe leur assortiment de toiles, viz:
25 caisses toile d'Irlande pure $1 $3 50 à 30 la pièce;
6 do do de Paris do do
4 do do platilles do do $6 50 à 15;
6 do do bretagne do do $1 35 à 3 50;
2 do do estopilles do do
4 do ouvré à œil de perdrix;
2 do damassé pour table 6/4, 8/4, 10/4;
4 do serviettes unis à raies rouge et bleu;
2 do do de Beard;
4 do batiste imprimée pour robes;
100 douzaines serviettes garanties $1 75 à $12 la douz;
500 do do unies, rayées, rouge et bleue;
100 do do do do blanc;
2 caisses gingas fil superfin;
2 do do listados;
4 do coutil blanc uni et à dessins;
2 do do fantaisie;
1 do do printannière;
4 balles toile grise pour tente;
2 do coutil à raies do
25 douzaines caleçons toile pour hommes;
4 caisses toile à drap Cretonne 12/4;
4 do do Barnsly 6/4, 8/4, 10/4, 13/4;
3 do do à taie d'oreillers.

Toutes nos toiles sont garanties pour fil et sortent des meilleures fabriques.

GIQUEL & JAMISON, 31mars 18, rue Chartres

Bureau des Commissaires et Agents de la succession générale de Jno. McDonogh.

LES Commissaires et Agents de la succession générale de Jno McDonogh désirent employer un SECRETAIRE, qui recevra un bon salaire. Des demandes écrites seront reçues au bureau, No 56, rue de la Douane, jusqu'au 11 avril 1855, à midi. 28 mars—au 11 av

Marchandises nouvelles

Pour la saison d'été. Habillemens confectionnés, Pour hommes, enfants, jeunes gens.

LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres, IMPORTATEURS DE CONFECTIONS.

VIENNENT de recevoir par les derniers arrivages de France et de New York, par les steamships Crescent City, Black Warrior et Philadelphia, des assortiments considérables de vêtemens confectionnés pour enfants et jeunes gens, sur lesquels ils appellent l'attention des familles en général.

GRANDE REDUCTION DE PRIX

Rue de Chartres (Condé), encoignure Hôpital.

Mme FABIO a l'honneur d'informer les dames de la ville et de la campagne qu'elle vient de recevoir un joli assortiment de marchandises de printemps. Chapeaux de paille unis et à jour, pour dames, fillettes et enfants; Mantelets, Dentelles noires, Franges, Garnitures de mode, &c. Tous ces articles seront vendus à vingt pour cent au-dessous du prix de n'importe quel magasin de la ville.

Mme FABIO engage les dames à venir visiter son magasin avant de faire leurs emplettes; elles pourront juger la différence des prix. Les ordres de la campagne seront promptement exécutés. 31 mars—3mois

2,000 CHAPEAUX de femme, en paille et crin, à vendre par Mme FABIO, 31mars—2m Rue de Chartres, encoignure Hôpital

Billets à ordre, trouvés.

IL a été trouvé trois billets tirés par P. AUGUSTE à l'ordre de T. B. BUJAC, datés du 7 mars 1855, payables à quatre mois. Le propriétaire peut les réclamer au bureau de l'Abeille en payant les frais d'insertion et laissant une récompense pour le nègre qui les a trouvés. 31ms

Volontaires dans la guerre du Mexique.

Concession de terre.

Tous les officiers, musiciens, soldats conducteurs, miliciens, marins, commis et matelots de flotille, qui ont servi dans les guerres que les Etats-Unis ont eu à soutenir depuis 1790 ont droit à des concessions de TERRE, n'excédant pas cent acres. Les veuves y ont droit également.

Le soussigné prie ceux qui ont obtenu leurs certificats par son entremise, de s'adresser à lui, attendu qu'il a les moyens, &c., de leurs anciens certificats et n'éprouvera aucune difficulté à prouver la validité de leurs réclamations. Il a la FORMULE EXACTE des concessions de terre.

S'adresser au No 79, rue St-Charles.

S. H. PECK, ancien lieutenant-colonel du 6me régiment des volontaires de la Louisiane 31ms—1m

Café grillé à la vapeur.

115, Rue de Chartres.

CETTE manière de griller le café a été inventée en Hollande et ensuite introduite en France, en Allemagne et en Angleterre; elle a pour but de conserver les différens goûts et y a obtenu un grand succès; elle a une supériorité incontestable sur tous les autres cafés grillés sur le feu. Ce café grillé à la vapeur garde son arôme primitif et toute sa force, favorise la santé et étant toujours grillé journellement à point, offre tous les avantages à la consommation. On le vend chez les soussignés, en paquets de 1 liv. et 1/2 liv., cachetés et étiquetés. Les prix sont:

Pour café Rio, 1re qualité, les 2 livres—35 cents.
" café de la Havane, do 1 liv. 20 do
" café de Java, do do 25 do

HENRY VANDERBROOCK & Co, 31mars—1m 115, rue de Chartres

Institution Boursier.

145, rue St Louis, entre Dauphine et Bourgogne

ON DEMANDE à cette Institution, No 145 rue St Louis, une sous-maîtresse, connaissant parfaitement la musique. On donnerait la préférence à une personne qui pourrait assister la première maîtresse de musique dans l'enseignement du piano et de la guitare. Cette sous-maîtresse, qui aurait spécialement la surveillance des demoiselles pensionnaires, devra nécessairement demeurer dans l'établissement. 26 mars

Avis aux Contribuables.

BUREAU DU TRESORIER, Ville de Carrollton, 2 mars,

AVIS est par le présent donné à tous les résidents ou non-résidents de la ville de Carrollton, possédants des propriétés dans les limites incorporées de la dite ville de Carrollton, que les taxes prélevées pour l'année 1854 sont dues et ont été dues depuis le 1er jour de janvier 1855, conformément à une résolution du Conseil, passée mercredi, 1er mars 1855. Tous les comptes non payés le 1er jour d'avril 1855 seront judiciairement collectés.

Afin de recouvrer les dites taxes, le soussigné restera dans son bureau situé à l'angle des rues Madison et Second, de 10 heures A. M. à 3 P. M., chaque jour, samedi et dimanche exceptés.

5 mars—10f2ps J. G. FANNING, Collecteur

Avis à ceux qui doivent des taxes d'Etat pour la paroisse d'Orléans, rive droite.

CEUX qui doivent des taxes d'Etat pour l'année 1854, pour la paroisse d'Orléans, rive droite du fleuve, sont invités à se présenter au bureau de M. John Brunet, collecteur. Son bureau est situé rue Delaronde, entre Bony et Seguin, cour du 6e juge de paix. On peut se présenter de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

JOHN BRUNET, 19 mars—1m 2ps Collecteur des taxes

Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans. Département des travaux hydrauliques.

UN dividende de QUATRE PIASTRES ET DEMIE par action a été déclaré ce jour par la direction, payable ici, aux bureaux No 33, rue Carondelet, le 2 avril prochain, et aux actionnaires de New York le 10 du même mois. S. E. PERCY, 12 mars—au10av—2ps Secrétaire

Vor. Hébert & Cie.

149, rue de Chartres.

LIBROS ESPANOLES MUY BARATOS.

A LA RUSTICA.

El *Talisman*, de Walter Scott—*Maria la hija de un jornalero*—Valereina—Carlos IV en Marsella—Alicio ó los misterios—Eugenio Aram—Politica de los Estados Unidos—Biografia del jeneral N. Lopez.

EN PASTA.

Biblioteca de autores españoles, 22 hermosos volumenes que contienen las obras de Cervantes, las de Moratin, las de Tirso de Molina, las de Fray Luis de Granada, las de Calderon de la Barca, &c. &c.

Ottendorff, metodo de ingles—Idem de español 2id.—El Collar de la reina—Teresa Dunoyer—Geografia Universal—Filosofia del trono y del altar—Manual de los ciudadanos—Juicio sobre las causas de la revolucion de la America Española—Rob Roy de Walter Scott—Godolphin de idem—Margarita Pusteria de E. Sue—Filosofia de la historia de Voltaire—Descripcion de los usos y costumbres de varios pueblos—El Palacio de cristal—Roberson, curso de ingles—Maria la hija de un jornalero—Diccionario de Newman.

En la libreria de V. HEBERT & Co. 22 marzo—12 Calle de Chartres No 149

Thés! Thés!

☞Nous appelons l'attention du commerce sur notre stock de thés, comprenant:

1400 colis de Thés Pouchong, Souchong et Oolong, en demi-boîtes et caisses, une partie en poches de 4, 6 et 8 livres.

2000 colis thé Impérial en demi boites, boites et caisses de 6, 12 15 et 20 livres.

300 colis Thés "Gunpowder", de toutes dimensions.

300 caisses Imperial et Gunpowder.

100 demi boites Thés Gunpowder et imperial en poches de une livre, demie et quart de livres.

E. J HART & Co. 24 mars—12 Nos 77 et 79, rue Tchoupitoulas

Régulateur de gaz, amélioré, DE KIDDER.

LES meilleurs résultats sont obtenus tous les jours par l'emploi du REGULATEUR DE GAZ AMELIORE, DE KIDDER, tant sous le rapport de l'économie que de la beauté de la lumière. Une économie de 20 à 50 pour cent par le temps qui court, recommande le Régulateur à tous ceux qui désirent avoir un bon article à bon marché. La lumière du gaz est une excellente chose lorsqu'elle ne coûte pas trop cher et tout le monde peut l'avoir aujourd'hui à un prix insignifiant, comparé à ce qu'elle coûtait auparavant. Les nombreuses installations qui se font journellement prouvent la confiance qu'inspire le Régulateur à la Nlle Orléans. Venez acheter un Régulateur et vous ne regretterez pas votre argent.

Le bureau est au magasin de MM. Oemichen & Loeffler No 142, rue de Chartres.

24 mars—☞ J. L. DOUGLASS, agent

AVIS AUX MARCHANDS.

LE soussigné vient de recevoir par les steamers Crescent City et Cahawba, de New-York, un grand assortiment de marchandises ci-après énumérées, qu'il offre en vente au plus bas prix du marché et à des conditions libérales, savoir:

Bonneterie pour hommes, unis et fantaisie
do pour femmes do
do pour enfants do
Mouchoirs batiste unis et brodés;
Cols et Bandes brodés; Boutons de toute sorte
Linge de table; Peignes do do
Mouchoirs madras; Brosses do do
Foulards de soie; Porte-monnaies;
Cravates nouveauté; Fil marshall, couleurs & numéros assortis;
Ganterie; &c. &c. &c. &c.

Ainsi qu'un grand choix d'articles de fantaisie.

P. M. CHASSANIOL, 13mars Encoignure Chartres et Conti

Concessions de terre, Pensions, &c

AVIS à tous ceux qui ont droit à des concessions de terre, en vertu de la loi du Congrès du 3 mars 1855 et à ceux qui ont des pensions, aux veuves des soldats de la Révolution et de toutes les guerres depuis cette époque.

Le soussigné ayant reçu, du Bureau de Pensions à Washington, le mode de procédure à observer, offre maintenant ses services. Ayant reçu également les listes de soldats et marins qui ont rendu des services depuis 1790, ainsi que durant la révolution au Texas, en 1836, il est prêt à aider les officiers et soldats ou leurs veuves et leurs héritiers, à obtenir leurs terres ou leurs pensions pour services rendus dans les différentes guerres.

Il répondra promptement aux lettres (affranchies) à ceux qui ont besoin de renseignements.

Ayant un excellent agent à Washington, il est convaincu que toutes les réclamations qui lui seront confiées seront présentées sur-le-champ. Dans le cas où les réclamations seraient repoussées, il ne demandera pas d'honoraires.

D. I. RICARDO, Notaire Public, 20mars—1m No 29, rue du Camp.

AVIS.

UN jeune homme ayant au moins trois années de pharmacie, parlant le français et l'anglais et pouvant offrir de bonnes recommandations, trouverait une place à la pharmacie de l'encoignure Royale et Hôpital. 19 mars

SOIERIES FOULARD PRINTANIERES.

NOUS venons de recevoir:
1 caisse de soieries, rayées et à carreaux, couleurs assorties, à 50 cents la yarde;
1 caisse soieries glacées, rayées et à carreaux, de toutes couleurs à 75 cents la yarde;
1 caisse bourre de soie, double largeur, rayée et à carreaux, à $1 00 la yarde;
1 caisse soie Taglioni, une yarde de largeur à 75 cents la yarde.

☞Les dames feront bien de profiter de cette occasion si elles veulent se procurer de belles marchandises à bon marché.

P. E. REILLY, Encoignure Canal & Royale.

AUSSI

5 caisses toiles d'Irlande à $4 50 la pièce de 25 yardes. 19 mars

CHAUDIERES A SUCRE, DU TENNESSEE.

Réduction de prix.

A DATER de ce jour, nos prix seront comme suit:

CHAUDIERES DU TENNESSEE
24 sur 36 pouces inclus, 75 cts le pouce
42 sur 66 " " $1 00 "
72 sur 84 " " 1 25 "

GUEULES DE FOURNAUX
Petits sabliers carrés, d'une heure $25 chaque
Grands sabliers d'une heure 30

BARRES DE GRATES, à 4 cents la livre.

BLAKE, DAY & STAUFFER, Agents de Kelly & Co, Manufacturiers des chaudières à sucre, Tenn. 23 mars—3f et 3 s. camp

Seule agence des célèbres "Stacker Iron works", Tennessee, Autrefois Stewart & Dick, Maintenant Lewis, Erwin & Co.

REDUCTION.

A PARTIR du 21 courant, les prix des chaudières à sucre seront:

De 84 pouces à 72 pouces inclusivement, $1 25 par pouce de diamètre.

De 66 pouces à 42 pouces, inclusivement, $1 par pouce de diamètre.

De 36 pouces à 24 pouces inclusivement, 75 cents par pouce de diamètre.

Pour les gueules, $25 à $31, selon la dimension.

Pour les barres de grates, 4 cts. la livre.

E. F. LAVILLEBEUVRE, Marchand commissionnaire, 23 mars No 66, rue St Charles au premier

EAUX DE VIE—A vendre à des prix modérés pour clore diverses consignations:
10 1/4 & 1/8 Cognac Jas Morris, 1re preuve,
10 1/4 & 1/8 do Augustin do
10 1/4 & 1/8 do Calamy 4me preuve,
10 1/4 & United Proprietors, do do

Aussi: 500 caisses vin de Bordeaux:
100 barils vieux Monongahela & Bourbon Whiskey;
40,000 Cigares Regalias allemands;
20 barils tabac à fumer de G. W. Gail, de Baltimore;
500 1/4 boites morue;
20 do do 100 livres chaque,
20 1/2 tambours do do do

Un complet assortiment de groceries, par J. J. ADAMS, 23mars 33, Vieille Levée

A drawback et à vendre par les soussignés:
Revolvers,
Listados,
Fusils doubles, à bayonnettes et à ressort,
Ginghams,
Châles de soie,
Papier,
Champagne, bouteilles et 1/2 bouteilles.
19 mars RICHARD ALDIGE & Co.

UN PROFESSEUR D'ANGLAIS ayant de l'expérience dans l'enseignement, désire donner des leçons d'anglais à plusieurs écoliers français (filles ou garçons), chez eux.

S'adresser à "Teacher", au bureau de l'*Abeille*. 21 mars

JOHN MUNROE & Co.,

Banquiers américains,

No 5, rue de la Paix, Paris.

FOURNISSENT des lettres de crédit pour les affaires commerciales, ainsi que des lettres-circulaires de crédit sur les villes suivantes:

Amsterdam,	Genève,	Mayence,
Athènes,	Gênes,	Milan,
Baden-Baden,	La Haye,	Munich,
Bâle,	Havre,	Naples,
Berlin,	Heidelberg,	Nice,
Berne,	Londres,	Paris,
Bologne,	Leipsick,	Pise,
Bordeaux,	Liège,	Rome,
Brême,	Livourne,	Rotterdam,
Bruxelles,	Lucerne,	Smyrne,
Carlsruhe,	Lyon,	Stuttgart,
Coblentz,	Lausanne,	Strasbourg,
Cologne,	Madrid,	Trieste,
Constantinople	Malaga,	Turin,
Dresde,	Malte,	Venise,
Florence,	Manheim,	Vienne,
Francfort,	Marseille,	Wiesbaden.

Bureaux à New-York, No 8, WALL STREET.

Traites sur Paris à courts jours ou à 60 jours de vue, en sommes à la convenance des achetans. 18 mars—4 m

L. F. FAZENDE. F. FAZENDE.

L. F. FAZENDE s'étant retiré de la maison White, Fazende & Co., ayant formé une société avec F. Fazende et s'étant associé, pour la vente des produits de l'Ouest et les affaires de commission en général, les services d'une personne capable, la nouvelle maison se fera, d'une manière permanente, au No 29, rue de la Vieille Levée, entre les rues Bienville et Douane. M. L. F. Fazende sollicite le patronage de son ancienne clientèle.

13 mars—15 F. FAZENDE & FILS.

EN débarquement du brick Samuel J. Peters, venant de la Havane:
152 caisses sucre blanc de la Havane,
66 balles tabac de Vuelta de Abajo, pour capes et tripes.
20,000 cigares Media Regalia, Intimidad, Washington, Jenny Lind, Sevillana, Mariposa, &c.
20 barils miel de Cuba, première qualité.
300 caisses sucre blanc, jaune et brut de la Havane,
300 balles tabac de Cuba, et un grand assortiment de cigares de la Havane de différentes marques et qualités, à vendre par S. DE VISSE & Co., 23 ms No 76 rue Magasins

COGNAC PELLEVOISIN—10 demi, 15 quarts, 20 huitièmes pipes 4e preuve, pâle et foncé cognac Julien Laferrière;
10 demi, 5 quarts pipes, 4e preuve pâle, sous les clés de la Douane, à vendre par
TH BAILLY BLANCHARD & Co, 23ms—10f 27, rue de la Vieille Levée

SARDINES A L'HUILE—5000 demi boites, 4000 quarts boites, des marques B Basset, de La Rochelle et de C Martiny, de Nantes. à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co, 23ms—10f 27, rue de la Vieille Levée

CHAMPAGNE—50 paniers champagne en bouteilles et demi-bouteilles, de la marque de l'Ancre, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co, 23ms—10f 27, rue de la Vieille-Levée

MAGASIN DE TAPIS.

23 RUE DE CHARTRES.

TAPIS—Assortiment complet en tous genres.

TOILE CIRÉE pour parquets de toutes les largeurs en qualités.

NATTES—500 rouleaux 4/4, 5/4 et 6/4, blanches, à carreaux et de fantaisie, récemment débarquées.

STORES—tapis de table et de piano, étoffes en crin, baguettes d'escalier, descente de lit, devants de cheminée, nattes, toiles de dames et broquets pour tapis à miettes. Le tout à des prix excessivement réduits.

A. BROUSSEAU et Co., 12 mars, 23, rue de Chartres.

Avis aux Marchands de marchandises sèches.

P. DUREL & Cie., No 37, rue de Chartres.,

OFFRENT à vendre un grand assortiment de *papier à soieries*, grandeurs assorties, reçu du Havre par le navire Elizabeth. 12ms

ATTENDU par divers navires venant de Bordeaux,
Par navire Oceana 20 barriques vin rouge;
do do Amerika 44 do do
100 caisses vin rouge;
do Rose Standich 44 barriques vin rouge;
do Sylphide 20 do do
do do 100 caisses do
do Arendal 15 1/4 cognac;
do Mary-Anna 10 1/4 cognac;
do do 20 barriques vin;
do do 5caisses vin rouge;
do do 75 do vin blanc;
A vendre par E. DECHAMPS, 20fv rue St Louis 21.

EXCELLENTE OCCASION.

MARCHANDISES DE PRINTEMPS.

Au magasin à bon marché de Harby,

185 RUE DU CAMP 185

☞Le soussigné vient de recevoir un grand et magnifique assortiment d'ARTICLES ET DE BRODERIES DE PRINTEMPS, comprenant en partie:

Soieries de printemps,	Barèges unis,
Barèges à dessins,	Robes Bayadères,
Robes organdis,	Robes à volants,
Jaconats français,	Brillantines françaises,
Mousseline suisse à dessin	Mousseline suisse unie,
Cols médaillon,	Valenciennes,
Mouchoirs brodés,	Mouchoirs Valencienne,
Broderie application	Bandes brodées,
Chemises à jour,	Chemises toile.
Corsets français, &c.	

Egalement: Un magnifique assortiment de: Mantelets soie riche.

Toutes ces marchandises seront vendues à 25 pr cent meilleur marché qu'à aucune autre époque de la Nlle-Orléans.

HORACE HARBY, mars6 No 185, rue du Camp

POIS FRAIS, DE LA CAROLINE.

350 SACS pois vaches frais, de la Caroline, pour semence, en magasin et en débarquement de la goélette "Mary Lucretia," à vendre en lots à la convenance des acheteurs par GONZALES Frères, 11 Front Levée, entre Douane et Bienville. 12mars 1—m

SEWELL T. TAYLOR,

15, *Rue Royale*, Importateur de Vins, Liqueurs, &c. Ventes en Gros et en Détail.

☞Voir l'annonce publiée dans une autre colonne 1déc

EN débarquement du steamer Crescent City, un lot de chaussures et jarretières pour dames et enfants, et à vendre à des conditions très libérales, par JNO. M. GOULD & Co, 30jan No 8, rue des Magasins

EN débarquement du navire Arendal, venant de Bordeaux:
70 barriques vin rouge St-Julien Médoc.
10 do vin blanc Haut Sauterne;
45 barils do do do
X. LAMBERT, 29ms No 62, rue des Magasins

COUTEAUX pour le coton—300, en magasin et à vendre par H M BARLOW & Co, 28 mars—12f 12, rue du Canal

COGNAC—20 quarts cognac, Cocq Père et Fils, 1830, première preuve.
25 quarts cognac, Cocq Père et Fils, 1848, 4e preuve;
15 do do Achille Petit, 1830, 1re preuve;
10 do do do 1848, 4me preuve;
10 do do Magloire Castillon Jne 1830, 1re do
10 do do J B Baron, 1807, 2me do
11 do do do 1830 et 1840 1re et 4me do
9 8mes do do do do do
En magasin et sous les clés de la douane, à vendre par CAVAROC & Co., 22mars—8 144, rue Royale

AVIS—Le soussigné informe le public que son fils S. P. Lamon étant parti de chez lui, depuis lundi 19 mars, il ne paiera aucune dette qu'il pourrait contracter.

N. Orléans, 21 mars 1855. J. M. LAMON, 22 mars—8 Place St Antoine

AVIS D'ELECTION

Pour Juge-Associé de la Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane, pour le Premier District Suprême Judiciaire.

EN vertu d'un writ d'Election daté du 28 de février 1855 et à moi adressé par son Excellence P. O. Hébert, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, les Electeurs qualifiés de cette portion de la paroisse d'Orléans, sise sur la rive droite du fleuve Mississippi et cette portion de la ville de la Nouvelle-Orléans comprise au-dessous de la ligne qui s'étend depuis le fleuve Mississippi le long du milieu de la rue Julie jusqu'au Nouveau Canal, de là depuis le dit Canal jusqu'au Lac, lesquelles limites, ensemble avec la paroisse de Plaquemines et St Bernard forment le Premier District Suprême Judiciaire, sont par le présent notifiés qu'une ELECTION sera tenue le LUNDI 2 AVRIL 1855, pour un Juge-Associé de la Cour Suprême pour le dit Premier District Suprême Judiciaire.

Le scrutin sera ouvert le jour susdit, depuis 9 heures du matin jusqu'à 6 heures de l'après-midi, aux *precincts* qui seront désignés et sous la surveillance de commissaires et greffiers qui seront nommés par le Conseil Commun de la ville de la Nouvelle-Orléans, et par le Juri de Police pour cette portion de la paroisse d'Orléans sise sur la rive droite du fleuve Mississippi.

Cette élection devra être conduite et les retours par duplicata devront être transmis au soussigné, conformément à la loi.

Bureau du shérif de la paroisse d'Orléans, le 13 de mars 1855.

MANDEVILLE MARIGNY, 14 mars Shérif.

SANGSUES.

PAR suite d'arrangements pris avec leurs correspondants du Havre, de Hambourg et autres localités, Messieurs J. F. CLEU & Co, de New-York, reçoivent constamment les meilleures sangsues, qu'ils vendent à des prix modérés.

TOUT LE MONDE LE SAIT,

Mais tout le monde ne sait peut-être pas qu'Alexis et Levis sont les seuls dépositaires et agents chargés par J. F. CLEU & CIE, de la vente de cette marchandise en cette ville.

Les acheteurs de sangsues peuvent donc s'adresser à ALEXIS & LEVIS, *Pharmaciens*, encoignure Royale et Bienville, où ils obtiendront les mêmes prix qu'à New-York. 15mars—☞

AVERTISSEMENT.

AIGUILLES DE WARRIN—Le fabricant de ces aiguilles justement célèbres, prévient le public de ne pas accorder sa confiance à certaines aiguilles, portant la même étiquette que les véritables, que des individus sans foi vendent comme telles à la Nouvelle Orléans, mais qui sont d'une qualité tout à fait inférieure et viennent d'Allemagne.

Afin de prévenir cette fraude, le soussigné prie les acheteurs de n'acheter les aiguilles de Warrin que des négocians bien connus.

Les importateurs et les vendeurs seront reconnaissants aux personnes qui leur feront découvrir les contrefacteurs; ils donneront une récompense libérale pour les renseignemens qui leur seront fournis. Le soussigné est décidé à poursuivre les coupables avec la plus grande rigueur.

JOHN WARRIN. No 4e Maiden Lane, N. York

☞Avis est donné aux marchands de ne pas vendre les aiguilles portant la marque *contrefaite* du soussigné. 10 mars—40 J. WARRIN.

F. RIMAILHO & Co,

89, rue de Chartres, Entre Conti et Bienville.

IMPORTATEURS DE MARCHANDISES Françaises, Anglaises et Allemandes.

Reçu par les navires Ashland et Andover de New-York et South Carolina du Havre, un grand assortiment de Bonneterie blanche et de fantaisie:

Gants et mitaines filets égyptiens,
do do do brodés,
Eventails ordinaires et de fantaisie;
Rubans, velours et garnitures;
Dentelles coton et imitations fil;
Mouchoirs coton et fil;
Bretelles coton tricoté, pour hommes et enfants;
Peignes, brosses, porte-monnaie;
Boutons en os, en nacre et fantaisie;
Soie à coudre noire et couleurs assorties;
Fil Marshall assorti,
Coton à tricoter,
Parfumerie française, jouets d'enfants, &c.

☞Les marchands de la ville et de la campagne sont invités à visiter nos marchandises avant de faire leurs achats. 15mars—1m

M. L. F. FAZENDE s'étant retiré de la maison White, Fazende & Co., nous avons ce jour formé une nouvelle société sous la raison de White & Dupeire. Nous continuerons toujours le même genre d'affaires et solliciterons le patronage de tous ceux qui voudront nous favoriser de leurs ordres.

P. A. WHITE,
E. L. DUPEIRE.
J. B. DUPEIRE, Associé commanditaire. 15mars

Aux propriétaires de Moulins à Scie, Planteurs et autres.

A VENDRE:

UN MOULIN A SCIE, à vapeur, situé sur la rive Est du fleuve Mississippi, deuxième moulin au dessous du "Carrollton Point" avec toutes les machines et dépendances, comprenant: deux bouilloires doubles tubulaires de 25 pieds de long, avec des appareils pour éviter le sel, une machine à vapeur de 16 pouces de cylindre de 5 pieds course, un cylindre de 10 pouces d'une portée de 4 pieds, appareils de moulin à scie, scie verticale et circulaire, tous en fer, machine à raboter, moulin à grain et portail de Page, table à scier pour mortaises, tambours, bandes, tranc charrue, &c. Le tout tel qu'il est, et la machine peut faire mouvoir un moulin à coton ou un petit moulin à sucre.

Egalement: les 25 terrains sur lesquels le moulin à scie est situé. Ces terrains peuvent servir de dépôt de charbon et de chantier, le débarcadère étant excellent. Pour les conditions, s'adresser à

J. A. BEARD & MAY, 14ms—1m Nos, Arcade de Bank.

FOULARDS—1 caisse joli foulards dessins nouveaux, à vendre par LAGAY & LECANU, 29mars 36, rue de Chartres

CALEÇONS et chemises de peau pour hommes, 250 douzaines coton écru léger pour l'été, reçus par le Black Warrior, à vendre par LAGAY & LECANU, 29 mars 36, rue de Chartres

CHAUSSETTES nouvelles—200 douzaines chaussettes anglaises, qualité supérieure, à vendre par LAGAY & LECANU, 29ms 36, rue de Chartres

CHEMISES d'enfans—100 douzaines chemises d'enfans—plus nouveaux, reçus par le Crescent City, à vendre par LAGAY & LECANU, 29ms 36, rue de Chartres

CONFECTIONS françaises et américaines pour enfans—12 mailles paletots, vestes, pantalons d'enfans pour collège, reçus par le Philadelphia, à vendre à très bon marché, par LAGAY & LECANU, 29ms 36, rue de Chartres

Demande d'une Cuisinière—Une bonne cuisinière blanche ou de couleur trouvera de l'emploi en s'adressant au bureau de l'Abeille. 1mars

Résidence à la Baie St Louis à vendre,

DEUX MAISONS bien finies, à Guezville, se touchant, avec toutes les dépendances nécessaires, whaff, maison de bains, &c. Ces maisons seront vendues ensemble ou séparément. Pour plus amples détails, s'adresser à E J HART & Co, 1ms 77 & 79, rue Tchoupitoulas.

Bottes, souliers et chapeaux.

ON trouvera toujours au magasin des soussignés un assortiment complet de:

Bottes, souliers et chapeaux, pour hommes et enfants.

Guêtres, bottines, brodequins et savattes pour dames, demoiselles et enfants.

Ces articles comprennent tous les genres et viennent des meilleures fabriques de l'Est et du Nord.

Les ordres des marchands commissionnaires, pour des bottes, des bottes épaisses et des russets, pour plantation, seront remplis avec le plus grand soin et à des conditions libérales.

J. HOBBS & Co, 5m—12f Nos 12 et 14, rue de Douane

BELLE OCCASION POUR APPRENDRE L'ANGLAIS ou l'ESPAGNOL à petits frais et en peu de temps.

☞24 leçons pour $10

Système essentiellement pratique, et adapté à l'intelligence des élèves.

ALEX. NELSON, Professeur, 31 jan—3m rue St-Charles No 8

A VENDRE.

UNE belle propriété située rue Bienville, entre Bourgogne et Remparts, mesurant environ 30 pieds à la rue Bienville, sur une profondeur de 125 pieds, avec une belle maison haute à 2 étages; grande cuisine haute en briques, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.

S'adresser rue de la Douane, No 98.

24mars J. B. DERREY, Courtier.

EN débarquement du navire Arendal, venant de Bordeaux—
70 barriques vin rouge St-Julien Médoc:
10 do vin blanc Haut Sauterne:
45 barils do do, à vendre par X. LAMBERT, No 62, 16ms rue des Magasins

A VENDRE

LE BAIL et L'AMEUBLEMENT de l'*Hôtel des Etrangers*. Cet établissement, situé rue de Chartres, No 145, entre St-Louis et Toulouse, fréquenté depuis de longues années par messieurs les habitants et les étrangers, peut réaliser de bons bénéfices.

Pour renseignements, termes et conditions, s'adresser à l'hôtel de 8 à midi ou à 3 1/2 P. M., ou au bureau du soussigné, No 16, rue Conti.

16ms—15f D. TROSCLAIR.

VALLS & SAMBOLA.

Importateurs de Cigares et de Produit de la Havane.

No 23, rue Tchoupitoulas, ENTRE GRAVIER ET NATCHEZ, *A la Nlle-Orléans.*

Chapeaux...... Chapeaux.

UN assortiment de choix de chapeaux de Panama, de Lavourns, de Campêche et chapeaux de paille, pour hommes et enfants, en magasin, en débarquement du steamer Black Warrior, et à vendre par JOHN M. GOULD & Co, 20fév No 8, rue des Magasins

LE soussigné désire acheter des actions hypothécaires de la Banque des Citoyens.

GEO. GOTTSCHALK 9jan No 95, rue de la Commune

EN débarquement du navire Sylphide, de Bordeaux:
100 caisses vin rouge Margaux, Médoc,
20 barriques do do
A vendre par J. DECHAMPS, 20 mars rue St Louis No 21

EN débarquement du navire Arandal de Bordeaux:
15/4 cognac.
A vendre par J. DECHAMPS, 20 mars rue St Louis No 21

MAILLOT & SON,

No 134, rue des Magasins, Importeurs de Vins, Eau de vie, &c. et fabricants de liqueurs du pays. 14 déc—☞

AUX CITOYENS DE LA NLLE-ORLEANS.

LE docteur le plus célèbre est arrivé à la Nlle-Orléans et opère journellement des cures merveilleuses.

Le Dr SHERIDAN, de l'hôpital de Mme Stephen, dans la ville de Dublin, rend tous les jours LA VUE AUX AVEUGLES ET L'OUIE AUX SOURDS. Il guérit les cancers sans l'aide des instrumens et fait disparaître les *hémorroïdes* immédiatement. Les personnes qui sont sujettes aux *crises* arrivent à s'adresser au Docteur, qui guérit également les *douleurs rhumatismales* sur le champ. Il fait pousser une *belle chevelure* sur les têtes chauves. Le Dr Sheridan guérit, en vingt ou vingt cinq jours, les *affections pulmonaires*, alors même qu'elles ont atteint leur deuxième période. Les *maladies secrètes* sont guéries à la première visite, sans perte de temps pour le malade.

Le Docteur permet au public de le voir rendant la vue aux aveugles. Son diplôme est suspendu dans son cabinet.

☞Son cabinet est au No 32, Cercle Tivoli, à l'encoignure Promenade Tritos. On peut le consulter de 8 heures du matin à 6 heures du soir. 26jan—2m

DIVERS—50 caisses cerises à l'eau de vie; 75 do fruits en jus assortis; 100 do eau fleurs d'oranger, 20 estagnons do, 10 do eau de rose, 5 caisses pommades assorties, 5 do contenant 800 petites boites chinoises, 1500 damejeans de 1, 2, 3 et 5 gallons, 50 caisses, une grosse chaque, bouteilles à eaux minérales, etc, 50 balles bouchons pour eaux minérales, eaux, vins, bière, sirop, damejeanes, fioles, etc, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 26mars 27, rue St-Louis

HUILE d'olive—100 paniers huile supérieure A Croce, en grandes et demi bouteilles, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 26mars 27, rue St Louis

RIZ CREOLE—250 sacs riz créole première qualité, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 26mars 27, rue St-Louis

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

Nouvelle Orléans, 15 mars 1855.

L'ELECTION annuelle de directeurs de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands aura lieu lundi, 2 avril prochain, au bureau de la compagnie, de 10 heures du matin à 2 de l'après midi.

16mars JOHN PEMBERTON, président

Compagnie d'assurances de la Nlle-Orléans.

Nlle Orléans, le 16 mars 1855.

LE bureau des Directeurs a aujourd'hui déclaré un dividende de dix pour cent sur les profits des derniers six mois, payable aux actionnaires lundi 19 courant, ou après.

J. TUYES, 17 mars—8f Président

Compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Nlle Orléans, 24 mars 1855.

AVIS public est par le présent donné qu'une assemblée régulière des actionnaires de cette Compagnie aura lieu à son bureau, rue Carondelet No 45, le lundi 9 avril 1855, à midi, conformément à la charte.

Par ordre de la Direction JOHN CALHOUN 26 mars—au 9av Secrétaire

Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Nlle-Orléans, 30 mars 1855.

CONFORMEMENT à la Charte, une élection aura lieu au bureau de la Compagnie, No 45, rue Carondelet, LUNDI, 16 avril 1855, de 9 heures à 3 heures pour dix-huit directeurs dont douze doivent être choisis parmi les actionnaires qui habitent la Louisiane et six parmi les actionnaires qui habitent l'Etat du Mississippi, pourvu qu'une majorité des actions de la Compagnie soit représentée à la dite élection, mais si une majorité des actions n'y est pas représentée, l'élection aura lieu LUNDI 23 avril 1855, au bureau de la Compagnie, de 9 à 3 heures.

Par ordre de la Direction. 31 mrs—23 av JOHN CALHOUN, secrétaire

Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Trains pour passagers, de Osyka à la Nlle-Orléans, tous les jours.

A PARTIR DU 1er AVRIL PROCHAIN.

DES trains partent du Dépôt, en ville, pour Osyka (88 milles), tous les jours, à 8 heures du matin. Des trains partent d'Osyka pour la ville, à 8 heures et arrivent à 7 heures du soir. Les trains pour le fret partent du Dépôt, en ville, tous les mardis, jeudis et samedis, à 9 heures du matin, et d'Osyka tous les lundis, mercredis et vendredis, à 8 heures du matin.

WARREN A. GRICE, Surintendant 30 mars des trains de transport

Avis aux consommateurs de gaz et au public.

AVIS est par le présent donné qu'à partir du 1er mai prochain, la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans, cessera de poser, comme branche d'affaires, les installations de gaz dans les maisons. La Compagnie désire laisser aux entrepreneurs individuels, la pose des installations et sera libérale envers les entrepreneurs honnêtes et capables. Tous ceux qui se livreront à ce genre d'affaires, doivent avoir une licence de la Compagnie et obéir à ses règlements. Le gaz ne sera pas introduit dans une maison dont les installations n'auront pas été posées par un entrepreneur ayant un permis de la Compagnie et même alors ces installations devront être examinées et approuvées, par un officier de la Compagnie. La Compagnie possède un grand approvisionnement de matériaux pour installations de gaz. En attendant, le soussigné recommande au public MM Oemichen et Loeffler, No 142 rue de Chartres, comme des entrepreneurs fidèles et capables.

Par ordre de la direction W. S. CAMPBELL, Surintendant.

Bureau du gaz, 28 mars 1855. 29 mars—1m

COLLEGE DE ST-VINCENT,

Au Cap Girardeau, Etat du Missouri.

CE COLLEGE, auquel la Législature de l'Etat du Missouri a accordé en 1843 une charte et des priviléges universitaires, occupe un des sites les plus charmans qui se trouvent sur le Mississippi; il est situé au Cap Girardeau sur le Mississippi à quarante-cinq milles au-dessus de l'embouchure de l'Ohio et domine les deux rives du fleuve. Quarante acres avoisinantes appartiennent au collège, qui possède, en outre, à un mille et demi du village une maison de campagne où les élèves peuvent aller passer leurs jours de récréation. Une éducation commerciale et classique complète est donnée dans ce collège.

CONDITIONS:

Pensions, cours et raccommodage, par an	$150
Blanchissage	12
Médecin et médicaments	5

Pour plus amples informations, s'adresser à J. AD. ROZIER avocat, Agent du Collège rue St-Louis No 14

Le rév. J D O'Keefe, trésorier de ce collège, est en ville en ce moment. On peut le voir à l'Archevêché le matin, l'après-midi et de midi à deux heures. 5 mars—☞

St. Thomas Hall..... Institut de garçons.

Rév. J. W. ROGERS, A. M. supérieur.

Aux habitants du Sud.

POURREZ-VOUS oublier le "St Thomas Hall" et emmener vos fils au Nord, est-il? Vous est-il impossible de vous détourner de votre route à Memphis, venir examiner l'Institut, voir les classes et décider pour vous-même, du mérite de cet établissement, à un mille à l'est des "Sources Hally." Miss. Vous prenez les chars, vous traversez un charmant pays et arrivez à 3 heures, au "St Thomas Hall," qui a été établi par le Rév. Francis L. Hawks, D. D., L. D. en 1843 et est maintenant dirigé avec succès par le Rév. J. W. Rogers A. M.

Il y a bien peu d'écoles qui méritent les espérances des parents. C'est pourquoi ne vous hâtez pas à les envoyer ici. [illegible] dans un *Collège du Sud du premier ordre*, où une excellente éducation [illegible] ne peuvent que être agréables à vos enfants. Nous sommes informés de la recevoir, tant à cause de la prospérité du collège que de l'amour que nous portons au Sud.

Total des dépenses...... $180—$250

DIRECTEURS:

Rev. Geo. W. Sile, Walter Goodman, F. W. Dancy, M. D. Hon Wm Mills, Wm Church, Col. J. D. Martin, W. Walthale. 1mars—1mv etc

PRESSE D'OCCASION.

A VENDRE une Presse de Napier, petit cylindre, pouvant imprimer un grand journal. Le lit de la presse mesure 30 par 31 pouces. Aussi du rouleau, roue, &c.

S'adresser au bureau de l'*Abeille*. 25 mars

EAU DE PARIS,

Composée par LESTAGE, *parfumeur chimiste, membre de plusieurs sociétés savantes.*

RUE CHAILLOT, No 1, PARIS.

CE nouveau cosmétique remplace avec avantage [illegible]

Seul dépôt à la Nouvelle-Orléans chez 2 mars—30 LION & FINSARD

A VENDRE

Une maison en bois à étage, située rue Chippewa, entre Toledano et Louisiana Avenue, dans la ville de Jefferson, ayant quatre chambres—une cuisine en bois à étage, ayant quatre chambres. Le terrain a 30 pieds de face sur une profondeur de 120 pieds. S'adresser à BASILE LABAT, rue Sixième, entre Jersey et Chippewa. 2 mars—1m

Soldats!!

Tous ceux qui ont servi 14 jours ou plus pendant la guerre du Mexique, dans la guerre de 1814-15, celle avec les Indiens ou toute autre depuis 1790 ont droit à 160 arpents de terre. Ceux qui n'ont reçu que 80 ou 120 arpents de terre, [illegible] le surplus [illegible] en s'adressant au soussigné, No 59, rue Gravier, entre Bank Place et la rue des Magasins, au premier.

27 mars—6 JOHN CRAIG

A VENDRE

GROCERIES

Pour cause de maladie, le FONDS D'UN MAGASIN DE COMESTIBLES, situé encoignure des rues Urquhart et Bagatelle, 3me district. S'adresser sur les lieux. 31 ms—5f

J. CASBERGUE

Marchand Tailleur

77 RUE St CHARLES 77

ANNONCE à sa clientèle et au public qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe et du Nord, un assortiment de choix, de:

Coutils blancs et couleurs pour pantalons,
Marseille do pour gilets de dessous,
Mérinos fins noirs pour pantalons et habits,
Casimirs d'été fins, légers et de couleurs, pour pantalons et habits de travail.

Il vendra tous ces articles à des prix modérés, comme par le passé.

J. CASBERGUE, 21 mars No 77, rue St Charles

LIBRAIRIE FRANCAISE

VOR. HEBERT & Cie, 149 rue de Chartres.

NOUVEAUTES

Reçues par le Black Warrior et le Philadelphia

Le Bon Jardinier pour 1855,
Bouchardat, Annuaire pour 1855.
Watin, do do
Jahr, Manuel de médecine Homœopathique
Macaulay, Histoire d'Angleterre;
De Molènes, Histoire sentimentale et militaire
La Czarine Darme, par E. Scribe,

BROCHURES.

Stendhal, le Rouge et le Noir.
Les Mystères de New York.
Paul Féval, une Pécheresse.
Constantinople, ancienne et moderne.
&c. &c. &c. &c.
La Cuisinière de la Ville et de la Campagne.

Abonnements divers

LES NUMEROS DE FEVRIER. 21 mars—10f

A VENDRE OU A LOUER—La maison haute rue Ste Anne No 121. S'adresser sur les lieux, pour les conditions. 21 mars—12

MAISON A LOUER—Cette encoignure des rues Condé et Hôpital, au-dessus du magasin de modes. Il n'y a pas de communication entre le magasin et la maison. S'adresser chez A. XIQUES, 135 rue Dauphine, 21 mars—☞ entre St Louis et Toulouse

Marchandises de Printemps.

LES soussignés ont reçu par les derniers arrivages d'Europe et du Nord, un vaste assortiment de marchandises de saison, qu'ils mettront en vente aujourd'hui.

Ils invitent leurs habitués et le public en général à visiter leur magasin—leur assortiment ne laisse rien à désirer et leurs prix sont modérés.

RILLIEUX & REGGIO, 14ms 234, rue Bourbon

LOPEZ & Co,

LOPEZ. F. OPPENHEIM.

Fabricants de Chocolat à la vapeur ET CONFISEURS, 95 RUE CHARTRES, Encoignure Conti. Gros et Détail. Nouvelle-Orléans.

Vente d'un fond de magasin de modiste.

Pour cause de départ—Mme Bussard, encoignure Remparts et Canal, offre de vendre le fond de son magasin de modes avec les installations, vitrines, &c, le tout en parfait état. S'adresser sur les lieux. 15 fv—☞

ABSINTHE ET KIRSCH—Attendu par le navire Mulhouse, du Havre:
20 caisses absinthe E. Pernod, qualité supérieure;
20 do kirsch E. Pernod, qualité supérieure;
20 do absinthe Yersin & Lecoultre, do do;
20 do kirsch do do do;
20 do absinthe R. Dubied, do;
20 do kirsch do do;
4 tonneaux de 6 meules chaque. Fromages de Gruyère, à vendre par A COUTIN, 13 ms 13, rue Bienville

AGENCE DE VINS INDIGENES, DE LONGWORTH & ZIMMERMAN,

No 15, rue Tchoupitoulas, Nouvelle-Orléans.

CATAWBA ou vin blanc;
Vin doux, dit vin de Dames
Vin de Catawba mousseux
Absinthe—Eau-de-vie de Catawba qui rivalise le cognac français, constamment en magasin, et à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co., 2 fé Agents.

EN magasin—350 caisses vin St Julien, 150 caisses vin Margaux, 280 caisses vin Haut Sauterne, 172 caisses Vermouth L Noilly, 300 paniers huile J. Pla quinte grandes bouteilles, 130 caisses do, 142 paniers do 1/2 bouteilles, 160 caisses eau de fleurs d'oranger savon de Marseilles, &c.

A vendre par A. COUTIN, 13 mars 13, rue Bienvil

[illegible] Cent caisses, en débarquement des navires J. W. White et Lorenzo, à vendre par J. M. GOULD & Co, 16 oct Rue des Magasins No 8